

RD-CONGO

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

300 FC

www.adiac-congo.com

N° 2066 - LUNDI 21 JUILLET 2014

TÉLÉCOMMUNICATIONS

La connectivité bientôt renforcée dans les Grands lacs

La Banque mondiale (BM) vient d'approuver un financement (don IDA) de 92,1 millions de dollars pour une période de cinq ans, en appui à la cinquième phase du projet dorsale de télécommunications en Afrique centrale. Il s'agit, précise un communiqué de l'institution de Bretton Woods, d'un processus visant à relier les principaux pôles économiques de la RDC entre eux et, via les pays voisins, aux réseaux régionaux et internationaux. L'idée est d'aider le pays à accéder aux moyens de télécommunication rapide à bas prix, peut-on lire sur le document. Cette initiative vient s'ajouter aux efforts fournis ces dernières années pour promouvoir la croissance et ouvrir les nouveaux débouchés aux Congolais. Concrètement, l'impact attendu est, entre autres, le développement des tronçons manquants dans le réseau national de fibre optique. Ce projet est un support à l'émergence de la société de l'information et à l'essor de l'économie numérique.

Page 19



Centre d'atterrage de câble de la fibre optique à Muanda (Bas-Congo)



Quelques opposants lors d'une réunion à Fatima après les scrutins de 2011

RDC

La croisade judiciaire contre Joseph Kabila à la CPI jugée insensée

Un groupe d'opposants vient de lancer une demande sous forme de pétition à Barack Obama, aux membres permanents du Conseil de sécurité de l'ONU et à son secrétaire général pour solliciter des mesures d'isolement à l'encontre du chef de l'État et sa mise en accusation devant la Cour pénale internationale. Vital Kamerhe et ses amis mettent sur le dos de Joseph Kabila plusieurs faits dont les massacres des adeptes de Bundu Dia Kongo ainsi que les exécutions extrajudiciaires des présumés bandits communément appelés « Kuluna ». Une démarche que le porte-parole du gouvernement qualifie d'insensée pour autant que certaines des affaires exhumées aujourd'hui ont déjà été réglées par la justice congolaise. L'action est perçue ailleurs comme symptomatique d'une opposition en déliquescence, sans programme ni vision pour l'avenir. Page 18

INDUSTRIES EXTRACTIVES

« La conformité Itie n'est pas une fin en soi »

Pour atteindre le statut de « Pays conforme Itie », la RDC se doit de rester conforme pour l'avenir de manière permanente en étant attachée au principe de suivi-évaluation pour préserver la transparence. La 21e exigence se rapportant à la conformité la contraint à sauvegarder cet acquis résultant d'un travail abattu dans la discipline, l'abnégation et dans la perspicacité. Telle est la perception de Matata Ponyo exprimée devant les membres de l'Itie-RDC qu'il a

reçus en audience le 17 juillet. Au-delà, a renchéri le Premier ministre, il convient de ne pas ignorer le fait que les ressources naturelles dont il est question sont épuisables. Il faut engager nécessairement le pays sur la voie d'une production et d'une gestion rationnelle des ressources naturelles pour mieux dominer l'avenir et pour doter les générations futures des moyens de leurs compétitions.

Page 18

DGI

Les entreprises appelées à payer l'acompte provisionnel au plus tard le 31 juillet

Le Directeur général des impôts, Dieudonné Lokadi, lance un appel à tous les contribuables de la RDC assujettis à l'impôt sur les bénéfices et profits pour le compte de l'exercice fiscal 2015 pour s'acquitter de cette obligation fiscale. Les entreprises concernées ont jusqu'au 31 juillet pour se mettre en règle. Cet

acompte provisionnel est de 40% et porte sur les revenus de 2014. Le paiement dudit impôt est prélevé sur les bénéfices que les entreprises réalisent au cours de l'exercice fiscal 2014 qui sera déclaré en 2015 au mois de mars. Les contribuables qui ne respecteront pas cette échéance seront contraints

de payer des pénalités assez fortes. Tous les opérateurs économiques relevant de la Direction de grandes entreprises, des Centres d'impôts de Kinshasa, de Lubumbashi, de Matadi, de Goma et des sièges modernisés dans les directions provinciales de la DGI sont concernés par cette mesure. Page 18

FRANCOFOLIES DE KINSHASA

Quelques noms d'artistes dévoilés

Page 20

ÉDITORIAL

Pari

Si vous passez ces temps ci devant l'immeuble qui abrite à Brazzaville, dans le quartier de Mpila, notre groupe de presse et de communication vous serez certainement surpris par l'activité intense qui y règne et vous vous demanderez sans doute pourquoi de puissants engins dépotent dans la cour des conteneurs de grande taille. Voici donc la réponse à cette question.

Il y a six ans, devant l'augmentation constante du nombre de nos lecteurs, nous avons franchi un pas technique que personne avant nous n'avait osé au Congo en installant une machine rotative capable d'imprimer en une ou deux heures le nombre d'exemplaires du journal dont la fabrication demandait jusqu'alors une nuit entière. Un pari apparemment fou, mais réussi qui a fait en quelques mois des Dépêches de Brazzaville l'un des quotidiens les plus puissants, sinon le plus puissant, du Bassin du Congo.

Tirant les leçons de cette première expérience nous sommes arrivés à la conclusion que ce qui était vrai pour la presse quotidienne l'était probablement tout autant pour les autres types de publications : magazines, revues, livres, bulletins, manuels scolaires, documents administratifs et autres supports écrits. Aussi avons nous décidé de nous lancer dans une nouvelle aventure avec l'achat et l'installation dans nos locaux de Brazzaville d'une deuxième rotative spécialisée, elle, dans la fabrication de ce type de documents.

La suite des événements dira si ce nouveau pari était raisonnable. Mais disons sans attendre que si c'est le cas, comme nous en avons la conviction intime, il fera franchir à notre pays une étape majeure dans la modernisation de ses moyens de communication. Non seulement, en effet, la nouvelle rotative en cours d'installation chez nous permettra d'imprimer à des prix raisonnables des écrits qu'il fallait jusqu'à présent fabriquer à grands frais loin, très loin du Congo, mais encore elle réduira fortement les délais nécessaires pour mettre ces documents à la disposition du public.

Ne vous étonnez donc pas, vous qui passez devant l'immeuble Les Manguiers, de l'effervescence qui y règne aujourd'hui. Vous en tirerez demain de grands bénéfices.

Les Dépêches de Brazzaville

COMMUNE DE BRAZZAVILLE

Les réunions politiques provisoirement interdites dans les salles des mairies

« Le constat amer que nous avons fait ces derniers temps nous a conduits à interdire provisoirement et jusqu'à nouvel ordre la tenue de réunions politiques dans les salles de la mairie. D'ailleurs, elles sont faites pour les mariages et autres réunions. Nous demandons aux hommes politiques de ne pas insister », a déclaré Abraham Ibela, secrétaire général de mairie, lors d'une interview organisée le 17 juillet à Brazzaville, au terme d'une opération visant à arrêter la publicité sauvage dans les rues de la capitale.

Au cours de cette mission de contrôle physique, la délégation

a procédé à la destruction des affiches, banderoles et pancartes posées anarchiquement dans les rues. La délégation s'est d'abord rendue au rond-point de Texaco-la Tsiémé, où elle a éliminé les pancartes du fan-club de l'équipe de football soutenant le maire de la ville, Hugues Ngoulondélé. Il en est allé de même dans plusieurs autres arrondissements, parmi lesquels Ouenzé, Moundali, Mfilou, Bacongo et Makélékélé. Partout, les banderoles et pancartes ont été arrachées.

« Nous avons pensé qu'il était temps d'agir. Les gens n'ont pas compris qu'il y avait un temps pour les campagnes :

nous ne sommes pas encore en campagne et même en période de campagne, la République régleme la publicité tous azimuts, y compris celle des entreprises », a déclaré Abraham Ibela, satisfait du travail abattu. Et d'ajouter : « Nous sommes descendus avec les services techniques pour lancer cette opération. Sur l'avenue de l'OUA, nous avons constaté qu'il y avait dans le temps beaucoup de pancartes. Heureusement, certaines personnes de bonne volonté en ont déjà enlevé. Il faut attendre les campagnes pour les sortir. »

Guillaume Ondzé

COOPÉRATION

Le PCT et Russie Unie envisagent de signer un Mémorandum

À l'issue de l'audience qui lui a été accordée, le 18 juillet, par le secrétaire général du Parti congolais du travail (PCT), Pierre Ngolo, l'ambassadeur de la fédération de Russie au Congo, Valery Mikhaylov a indiqué à la presse que le parti politique dénommé « Russie Unie » promet de signer un mémorandum de coopération avec le PCT.

Les discussions entre le diplomate russe et le secrétariat général du PCT ont permis de dessiner sommairement le contenu de ce mémorandum qui sera signé, selon Valery Mikhaylov, dans les tout prochains jours. A en croire le diplomate russe, ce document permettra le renforcement de la coopération entre la Russie Unie et le PCT.

En outre, a dit l'ambassadeur de la fédération de Russie au Congo, ces entretiens ont permis également aux deux parties de faire le tour d'horizon de la coopération russo-congolaise dans tous les do-



Valery Mikhaylov et Pierre Ngolo

maines d'activités. Il a insisté sur les liens séculaires d'amitié qui unissent les deux peuples.

Le diplomate russe a rappelé les derniers faits ayant marqué cette coopération bilatérale. Au nombre desquels, on peut citer la visite de travail en 2011 de la délégation de la chambre basse du parlement russe au Congo. Cette année, a-t-il ajouté, les parlementaires congolais étaient invités aussi à Moscou

pour une mission de travail. Valery Mikhaylov a indiqué, par ailleurs, qu'il est temps pour son pays de nouer des relations de coopération avec les partis politiques des pays amis. « Le Congo de même que la Russie est maintenant dans un système multipartite. Notre coopération dans ce domaine pourrait être bénéfique pour les deux Etats », a-t-il conclu.

Roger Ngombé

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse

Secrétariat : Raïssa Angombo

COMITÉ DE DIRECTION

Emmanuel Mbengué, Émile Gankama, Lydie Pongault, Bénédicte de Capèle, Ange Pongault, Charles Zodialo, Gérard Ebami-Sala, Philippe Garcia.

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama

Assistante : Leslie Kanga

Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire des rédactions : Jocelyn Francis Wabout

Secrétaire des rédactions adjoint :

Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Clotilde Ibara, Norbert Biembédi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina, Thierry Nougou

Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko

Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koumbemba, Josiane Mambou Loukoula

Service Économie : Nancy France Loutoumba (chef de service) ; Lopelle Mboussa Gassia, Firmin Oyé

Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba, Tiras Andang

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service),

Hermione Désirée Ngoma, Rosalie Bindika

Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya

Service Enquête : Quentin Loubou (chef de service), Rock Ngassakys

Chronique littéraire : Meryll Mezath (chef de service), Luce Jennyfer Mianzoukouta, Durlly Emilia Gankama

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono

Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice

Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara

Commercial : Mélaïne Eta

Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo

Pointe-Noire). Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault

Chef d'Agence: Nana Londole

Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali

Coordonateur : Alain Diasso

Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa

Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi

Sports : Martin Enyimo

Relations publiques : Adrienne Londole

Service commercial : Marcel Myande, Stella Bope

Comptabilité et administration : Lukombo

Caisse : Blandine Kapinga

Distribution et vente : Jean Lesly Goga

Bureau de Kinshasa : Colonel Ebeya n°1430, commune de la Gombe / Kinshasa - RDC - Tél. (+243) 015 166 200

Rédaction de Dolisie : Lucien Mpama

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)

Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou

INTERNATIONAL

Directrice: Bénédicte de Capèle

Responsable coordination et communication :

Rose-Marie Bouboutou

Directrice du Développement : Carole Moine

RÉDACTION DE PARIS

Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma

Comptabilité : Marie Mendy

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault

Secrétariat : Armelle Mounzeo

Chef de service : Abira Kiobi

Suivi des fournisseurs : Farel Mboko

Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso

Personnel et paie : Martial Mombongo

Stocks : Arcade Bikondi

Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ

Directeur : Charles Zodialo

Assistante commerciale : Hortensia

Olabouré

Commercial Brazzaville : Rodrigue Ongagna,

Mildred Moukenga

Commercial Pointe-Noire : Mélaïne Eta Anto

DIFFUSION

Directeur : Philippe Garcia

Assistante de direction : Sylvia Addhas

Diffusion de Brazzaville : Guyche Mot-

signet, Brice Tsébé, Irin Maouakani

Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole

Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Mou-

mbelé Ngoni

INFORMATIQUE

Directeur : Gérard Ebami-Sala

Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de

service), Rively Gérard Ebami-Sala, Myck

Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

IMPRIMERIE

Directeur : Emmanuel Mbengué

Assistante : Dina Dorcas Tsoumou

Chef d'atelier : François Diatoulou Mayola

Service pré-press et contrôle de qualité :

Eudes Banzouzi (chef de service)

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault

Émilie Moundako Éyala (chef de service),

Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole

Biantomba, Epiphanie Mozali

Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso,

immeuble Les Manguiers (Mpila),

Brazzaville - République du Congo

Tél. : (+242) 06 930 82 17

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault

Hélène Ntsiba (chef de service), Sorel Eta,

Astrid Balimba

LIBRAIRIE-GALERIE CONGO PARIS

Directrice : Bénédicte de Capèle

Responsable achats, logistique : Béatrice Ysnel

Responsable animation : Marie-Alfred Ngoma

Assistante : Laura Ikambi

23, rue Vaneau - 75007 Paris - France

Tél. : (+33) 1 40 62 72 80

www.lagalericongo.com

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale

www.lesdepêchesdebrazzaville.com

Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso,

immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville,

République du Congo / Tél. : (+242) 05

532.01.09

Président : Jean-Paul Pigasse

Directrice générale : Bénédicte de Capèle

Secrétaire général : Ange Pongault

Bureau de Paris (France) / 38 rue Vaneau

75007 Paris / Tél. : (+33) 1 45 51 09 80

FORÊT ET DIVERSIFICATION ÉCONOMIQUE

Les experts redéfinissent le cadre des activités

En vue de maîtriser la gestion des forêts, le ministère du Développement durable et de l'Économie forestière devrait renforcer la politique de mise en œuvre des activités dans le cadre du projet Forêt et diversification économique.

Le coordonnateur adjoint dudit projet, Jacques Ossissou, a fait cette proposition le 17 juillet à Brazzaville, lors d'une réunion qu'il a eue avec le ministre de tutelle, Henri Djombo, et une délégation de la Banque mondiale, partenaire financier. « Nous sommes venus rendre compte de l'évolution de la procédure de la restructuration puis du niveau d'exécution. Depuis le lancement de ce projet il y a un an et demi, nous avons constaté qu'il y a des activités qui étaient hors de portée », a déclaré Jacques Ossissou.

Le coordonnateur principal au département du développement durable de la Banque mondiale, Jean Christophe Carret, a souligné : « À chaque étape peuvent surgir des difficultés ou de nouvelles questions auxquelles on n'avait pas réfléchi. On est là pour discuter avec les équipes et voir ce qu'il faut faire pour mieux avancer. »

Notons parmi les activités réalisées depuis le lancement de ce projet : l'étude sur l'opérationnalisation du Programme national d'afforestation et de reboisement (Pronar) ; le renforcement de capacité de l'administration forestière ; la dotation des directions départementales des véhicules leur permettant d'assurer les missions de contrôles.

L'implication des peuples locaux et autochtones dans la gestion et l'aménagement des forêts naturelles et des plantations ; l'installation de la connexion Internet suivie d'un système informatique au sein des directions départementales, sont autant d'activités qui restent à accomplir.

Financé par le gouvernement congolais et la Banque mondiale à hauteur de 15 milliards FCFA, le projet Forêt et diversification économique a pour objectif principal de permettre à l'administration forestière de la République du Congo d'améliorer la gestion des forêts.

Lopelle Mboussa Gassia

INDUSTRIE MINIÈRE

Exxaro redémarre ses activités au Congo

La société sud africaine, Exxaro détentrice d'une convention d'exploitation minière obtenue depuis le début de cette année, a réaffirmé son engagement de poursuivre le projet de fer de Mayoko dans le Niari.

Cette décision met un terme au doute et à la confusion sur l'opinion, suite à sa déclaration du 24 juin dernier, annonçant la suspension de ses activités au Congo.

Le président directeur général d'Exxaro, Sifo Nkossi, a rassuré les populations congolaises le 18 juillet à Brazzaville, après avoir eu plusieurs séances de travail avec les autorités congolaises pour finaliser les accords et de faire avancer le projet. « Je veux dire à l'ensemble du peuple congolais que nous croyons toujours à ce projet et dès que tout est réuni, nous irons de l'avant et nous réussirons ce projet. Il n'y a jamais eu quoi que ce soit qui diminue notre engagement vis-à-vis du projet ou du Congo ». Sifo Nkossi se justifiait sur le communiqué de presse, publié sur son site », a indiqué qu'en accord avec les règles comptables sud-africaines et celles du marché applicables sur la bourse de Johannesburg, la société avait déprécié l'actif du projet.

« Deux raisons ont concouru à ce jugement. La première est le prix de la tonne de fer qui a diminué de façon drastique ; et la seconde raison c'est la finalisation, le temps qu'ont pris les accords. Un travail que nous sommes en train de faire maintenant », a expliqué l'homme d'affaire sud-africain.

Selon le ministre des Mines et de la géologie, Pierre Oba, le projet n'a pas été remis en cause. Contrairement à ce qui a circulé dans l'opinion, il a cependant reconnu que des difficultés ont surgi et ont été débattu à Londres (Grande Bretagne) et Johannesburg (Afrique du Sud). « Maintenant nous avons aplani toutes les situations. Le projet va recommencer et nous sommes en train de travailler et nous allons nous rendre à Mayoko pour relancer le nouveau départ », a-t-il précisé.

En effet, le projet a connu un peu de retard par rapport au permis d'exploitation et à la convention. La société a demandé que les délais soient prolongés ce qui lui a été accordé.

Entre temps, le gouvernement a donné des garanties sur quelques points, notamment sur le prix du transport ferroviaire du produit. « À ce propos nous avons les instructions du président de la République pour régler cette question », a indiqué Pierre Oba. Le ministre d'Etat, ministre des Finances, Gilbert Ondongo, a réaffirmé à Exxaro la volonté du gouvernement de régler cette question liée au prix du transport ferroviaire. Ainsi, la question liée aux accords entre Exxaro, le Chemin de fer Congo Océan et le port autonome de Pointe Noire reste l'une des préoccupations pour la mise en œuvre du projet. « La société a fixé le délai jusqu'en septembre pour que nous finalisons ces accords. Nous avons pris l'engagement que nous ferons ces accords même d'ici le mois de juillet pour ne plus laisser le temps courir jusqu'en septembre », a déclaré fermement le ministre des Mines

et de la géologie.

Les premières productions attendues

Pour le gouvernement, le fondamental est que la production démarre tel que convenu avec Exxaro pour 400 000 tonnes par mois d'ici la fin de 2014. Le projet est en cours, toutes ces étapes franchies le gouvernement est confiant en la production dans les délais prescrits.

Par ailleurs, la société est consciente de cette volonté du gouvernement qui souhaite déjà le démarrage. Néanmoins, elle évoque la nécessité de régler la situation du chemin de fer qui s'avère très important. « Il y aura des camions qui vont arriver et doivent être sur le chemin de fer en toute sécurité. Au niveau du port, il y a un certain nombre de travaux à faire, notamment de dragage. Quand cela sera fait et que la question du transport sera réglée, on va déterminer quel est le bon moment pour le démarrage », a recadré Sifo Nkossi.

Exxaro devrait repartir vers son conseil d'administration une fois que toutes ces questions seront réglées. Elle espère tout finaliser avec les accords restants d'ici le mois de septembre, déterminant pour faire avancer le projet de Mayoko. « Aujourd'hui le gouvernement nous a indiqué des délais dans lesquels il souhaiterait voir le projet se développer. Je pense qu'après septembre lorsque la décision sera prise on reviendra pour vous fixer exactement sur la date exacte », a conclu Sifo Nkossi.

Nancy France Loutoumba

LE FAIT DU JOUR

Retrouvailles autour du 14 juillet

La fête nationale française est célébrée chaque année à Paris, mais également dans les chancelleries françaises de l'étranger. C'était le cas à Brazzaville où dans la soirée, les jardins de la Case de Gaulle, résidence officielle de l'ambassadeur de France au Congo, avaient fait le plein des invités du chef de la mission diplomatique. Parmi ceux-ci, évidemment de nombreux résidents français, mais aussi diverses personnalités congolaises du monde politique, administratif, médiatique, de la société civile et de la force publique, sans doute, triées sur le volet.

À côté de l'officiel, marqué par le discours de l'ambassadeur Jean-Pierre Vidon, dont c'était la première réunion publique en cette place depuis sa prise de fonction, le 20 mars dernier ; à côté de la remise de décorations aux heureux récipiendaires, cette soirée était animée par quelques rencontres inattendues. Attention, il se pour-

rait qu'il s'agisse d'une méprise de notre part, mais les embrassades que s'échangeaient les cadres politiques congolais sur l'instant n'avaient pas l'air du déjà-vu. Ces étreintes suivies d'échanges amicaux, de taquineries gaies tranchaient avec le plat qu'ils servent à l'opinion tous les jours, avec les discours que développent ces dirigeants lorsqu'ils usent de leur droit à la parole.

Tenez : Mathias Dzon, Clément Mierassa, Guy-Romain Kinfoussia, Pierre Ngolo, et d'autres se vouaient des courtoisies réciproques, restaient longtemps en repérage des objectifs des photographes et cameramen, parlaient avec animation de ce qui les regarde. Ils se promettaient des face-à-face dans les émissions grand-public des médias nationaux. Quand on sait que les trois premiers, tous membres de l'opposition dite radicale ne ménagent pas l'organisation politique de Pierre Ngolo, le parti congolais

du travail ; quand on mesure que souvent, les militants et sympathisants des deux camps se croient en état de guerre permanente, de telles retrouvailles peuvent créer l'apaisement.

Certes, il ne faut pas penser que ces images suffisent à tout arrondir, mais il serait injuste de dire que ces hommes ne se parlent pas ou ne peuvent pas se parler. Bien au contraire, ils peuvent et doivent se parler. Pour les amuser, un confrère qui les avait à l'œil a lancé : « Laissez les journalistes vous prendre en photo pour montrer que, finalement, vous trompez la population en faisant croire que vous êtes ennemis ». Ce qu'ils ont d'ailleurs bien pris.

La seule chose qui peut faire réfléchir est de voir que la Case de Gaulle soit le seul lieu où se produisent ces embrassades. Voir ces invités de la Case de Gaulle échanger à bâtons rompus ce soir-là don-

nait l'impression qu'on se trouvait sous l'ombre tutélaire d'une maison de consensus et de l'unité.

Ceci dit, on peut se demander pourquoi les politiques congolais ne réservent-ils pas le même accueil à la fête nationale du 15 août, qui célèbre l'indépendance de leur pays. À cette manifestation, l'opposition est-elle invitée officiellement ou pas ? Si la réponse est affirmative comme on l'entend dire de source informée, pourquoi répond-elle donc toujours par un zapping éblouissant ? Pourquoi ne veut-elle pas prendre la place qui lui revient, à juste titre, dans ces moments de réjouissances républicaines ?

Dernière pétition : pourrait-on prendre date à Sibiti, dans la Lékoumou, où le Congo fêtera dans un mois ses cinquante quatre ans d'indépendance en présence des forces vives de la nation, mais aussi des corps diplomatiques accrédités chez nous ?

Gankama N'Siah

APPEL À COMMUNICATION

COLLOQUE INTERNATIONAL SUR LA BAIE DE LOANGO ET LA TRAITE NEGRIERE ATLANTIQUE

L'Île de Gorée occupe dans l'histoire de la traite négrière une place emblématique qui en fait un lieu de mémoire et de recueillement d'un haut intérêt touristique. L'éclat et la prééminence de ce site ont occulté d'autres sites de la côte de Guinée, tels Axim, El-Mina, Ouidah, Fernando Po, Sao Tomé, mais aussi d'autres sites de traite comme ceux de la côte de Loango et d'Angole.

Dans le cadre de la valorisation de la baie de Loango comme site historique de la traite négrière atlantique, la Présidence de la République du Congo envisage la construction et l'aménagement d'un espace de mémoire. En prélude à cette construction, le Département de la Culture et des Arts du Cabinet du Chef de l'Etat se propose d'organiser du 13 au 17 novembre 2014 un colloque international sur la baie de Loango et la traite négrière atlantique.

Pour alimenter fructueusement les échanges et mettre en lumière la place et le rôle de la baie de Loango dans la traite négrière atlantique, les communications porteront sur les axes suivants :

1. Le royaume de Loango : naissance, localisation géographique et organisation sociopolitique ;
2. Le royaume de Loango : un royaume côtier et courtier ;
3. Les esclaves de la traite et la baie de Loango : sources d'approvisionnement et provenance ;
4. L'organisation de la traite négrière dans la baie de Loango ;
5. La traite négrière atlantique : ses conséquences pour le royaume de Loango ;
6. La traite négrière atlantique dans la baie de Loango : déracinement, ressenti et quête des origines.

Les propositions de communication doivent comprendre entre 200 et 300 mots. Elles doivent indiquer clairement la problématique abordée et faire état des principaux résultats qui seront exposés lors de la présentation. Elles seront accompagnées d'une bibliographie sélective (5 à 10 références) et d'une notice biobibliographique de l'auteur.

Les propositions sont à adresser à Monsieur le Professeur André-Patient Bokiba, président de la commission scientifique au plus tard le 31 août 2014 à l'adresse électronique suivante : colloqueloango@gmail.com

Le comité scientifique du colloque procédera à la sélection des propositions et informera les auteurs des propositions retenues au plus tard le 15 septembre 2014.

Comité scientifique

Président : Théophile Obenga, Professeur d'Histoire

Membres :

- Ira Berlin, Professeur émérite d'histoire, University of Maryland, USA ;
- André-Patient Bokiba, Professeur de littérature, Université Marien Ngouabi, Brazzaville, Congo ;
- Reinaldo Bolivar, Vice-Ministre des Affaires étrangères chargé de l'Afrique, Caracas, Venezuela ;
- Catherine Coquery-Vidrovitch, Professeur émérite, Université Paris 7 Denis-Diderot, Paris, France
- Théodore Lodjou Gaybor, Professeur d'histoire, Université de Lomé, Togo ;
- Scholastique Dianzinga, Maître de conférences d'histoire, Université Marien Ngouabi ;
- Jésus Guancho, Professeur d'histoire, Universidad de la Habana, Cuba
- Abiola Félix Iroko, Professeur d'histoire, Université d'Abomey-Calavi, Bénin ;
- Marta Emilia Cordies Jackson, Directrice du Centre culturel Fernando Ortiz de Santiago de Cuba, Cuba ;
- Achille Mbembe, Professeur d'histoire et de sciences Politiques Université de Witwatersrand, Johannesburg, Afrique du Sud ;
- Elikia M'Bokolo, Professeur d'histoire, République démocratique du Congo ;
- Hugues Mouckaga, Professeur d'histoire, Université Omar Bongo de Libreville, Gabon ;
- Isidore Ndaywell, Professeur d'histoire, Université de Kinshasa, République démocratique du Congo ;
- Abraham Ndinga Mbo, Professeur d'histoire, Université Marien Ngouabi, Brazzaville, Congo ;
- Dominique Ngoie-Ngalla, Professeur d'histoire, Université Marien Ngouabi, Brazzaville, Congo ;
- Fidèle-Pierre Nze-Nguema, Professeur de sociologie, Université Omar Bongo, Libreville, Gabon ;
- Yeda Pessoa de Castro, Professeur d'ethnolinguistique, Université d'Etat de Bahia, Salvador do Bahia, Brésil ;
- Frédéric Régent, Maître de conférences d'histoire, Université de Paris I - Panthéon-Sorbonne France ;
- Terry Rey, Professeur de la sociologie de la diaspora africaine aux Amériques, Temple University, Philadelphie, USA ;
- Serge Romana, Professeur de médecine, Université de Paris-Descartes, ancien Membre du Comité français pour la mémoire de l'esclavage, France ;
- Simao Souindoula, membre du Comité scientifique de la Route de l'Esclave, UNESCO, Paris ;
- John K. Thornton, Professeur d'histoire africaine, Boston University, Boston, USA.

Professeur André-Patient Bokiba
Président de la commission scientifique
apbokiba@yahoo.fr

IDÉES-FORCES, SUJETS EN DÉBAT

Anecdotes, petites phrases, cris du coeur et coups de gueule meublent la vie de tous les jours. Cette rubrique se propose de sélectionner les idées les plus saillantes qui font la force des débats de société.

« La stabilité financière sans croissance devient de l'immobilisme »

Matteo Renzi, nouveau président du Conseil italien, le Point, 25 juin 2014

« La France doit encourager les pays africains à créer une communauté africaine [active dans l'exploitation] des ressources naturelles. Dans 10 ou 20 ans, bien des États d'Afrique auront le statut de puissance économique, technologique et diplomatique ».

François Fillon, ex-premier ministre français, Œil d'Afrique, 2 décembre 2013

« La croissance ne crée pas nécessairement les emplois ; elle ne résout pas nécessairement les problèmes sociaux »

Lionel Zinsou, homme d'affaires franco-béninois, président de PAI Partners, RFI, le 18 juillet 2014

« Si la francophonie ne s'inscrit pas dans une perspective économique, elle sera progressivement amenée à disparaître en tant qu'espace d'échange et de commerce. »

Mahmoud Ali Youssouf, ministre djiboutien des Affaires étrangères, Jeune Afrique, 2 juillet 2014

« Pour accéder au développement, il faut un investissement important pour garantir le capital humain, ainsi que la qualité de l'éducation, la santé en terme de qualité et de couverture, et un système de protection social structuré. »

Abdou Salam Fall, directeur de Laboratoire de Recherche sur les Transformations Economiques et Sociales (LARTES), Afrik.com, 6 juillet 2014

« Un politique véritable doit être un bon dialecticien. »

Franklin Nyamsi, universitaire franco-camerounais, le Faso.net, 9 septembre 2013

Evolution des constitutions du Congo de 1958 à nos jours : ruptures et continuités

Le débat juridico-politique qui agite actuellement les Congolais sur la nécessaire évolution de la Constitution du 20 janvier 2002, tend à se cristalliser sur la révision ou non des trois dispositions essentielles: l'article 57, limitant le mandat du Président de la République à un septennat renouvelable une fois; l'article 58, limitant l'âge du candidat à la Présidence de la République à 45 ans au moins et à 70 ans au plus, et l'article 89, excluant la censure des modalités de contrôle du pouvoir Exécutif par le pouvoir Législatif. Qui peut réviser la décision prise par un peuple souverain?

La réponse à cette question qui relève de l'éthique politique, se trouve dans le principe ontologique de la souveraineté du peuple qui veut que ce qui est fait par le peuple, ne puisse être défait que par le peuple lui-même.

Partout dans le monde où la Démocratie régule de manière performante la vie politique, ce principe est respecté, car la constitution adoptée par le peuple, peut être modifiée directement par référendum populaire ou indirectement par le vote des représentants du peuple (députés et sénateurs) réunis en congrès. Le mandat présidentiel est généralement un quinquennat renouvelable une fois, la limite d'âge du candidat à la magistrature suprême est en moyenne de 75 ans et la censure est la principale règle de contrôle réciproque entre l'Exécutif et le Parlement.

Au Congo, la Constitution du 20 janvier 2002 a été largement adoptée par un référendum populaire, pour sortir la Nation de l'impasse politique dans laquelle, le régime parlementaire l'avait plongée et conduit dans la meurtrière guerre civile de 1997. Ce texte qui avait instauré, pour la troisième fois, le régime présidentiel au Congo, a poussé à l'extrême, le sacro-saint principe de séparation des pouvoirs entre l'Exécutif et le Législatif. Aujourd'hui, force est de constater que ce texte a contribué à réguler l'impasse politique de 1997. Mais à long terme, il tend à crispier les institutions par la faible possibilité de contrôle effectif entre les pouvoirs Exécutif et Législatif. Dès lors, la révision à la marge de ce texte obsolète, souhaitée par les révisionnistes, apparaît comme une imposture constitutionnelle, aux yeux des antirévionnistes. Ces derniers, qui refusent de voir la réalité en face, s'accrochent à un conservatisme stérile; alors que les rénovateurs souhaitent, quant à eux, d'avancer vers une nouvelle Constitution du Congo, sans définir les contours d'une synthèse des 14 textes précédents, qui serait plus adaptée aux réalités actuelles de la Nation. En effet, entre 1958, date de la première constitution du Congo, et 2002, le Congo a changé au moins quatorze fois son texte fondamental, soit en moyenne, un texte constitutionnel tous les 3,14 ans. Parmi ces textes, 57,14 % ont été des Constitutions et 42,86 % ont été des actes fondamentaux ou des constitutions temporaires conçues pour sortir la Nation d'une crise politique aigüe.

Deux régimes majeurs s'en distinguent. Le premier est le régime présidentiel dans lequel le pouvoir

Exécutif (le Gouvernement et le Président de la République) et le pouvoir Législatif (les Députés et les Sénateurs), dépendent l'un de l'autre. L'Exécutif étant responsable devant le Parlement de l'action du Gouvernement, mais il peut procéder à sa dissolution au moyen de la censure. 17,14 % des régimes du Congo au moins se trouvent dans ce cas. La principale caractéristique commune de ces régimes est que le Président de la République exerce également les fonctions de Premier Ministre, de Ministre de la Défense et/ou de la Sécurité, comme le firent les Présidents: Fulbert YOULOU (1958-1963), Marien NGOUABI (1969-1971), Denis SASSOU-NGUESO (depuis 1997). Dans ces régimes, le Parlement ne peut dissoudre l'Exécutif. Il s'agit de régimes semi-présidentiels, mis en place pour résoudre temporairement les crises politiques, sociales et morales majeures: grève générale, démission ou assassinat du Président de la République, coup d'État, guerre civile, etc.

Le second type régime est le régime parlementaire qui se caractérise, par la séparation stricte des pouvoirs Législatif et Exécutif, avec la nomination d'un Premier Ministre, distinct du Président de la République. Chaque Ministre est responsable de son action devant le Président de la République. Le Gouvernement est responsable collectivement et politiquement devant le pouvoir Législatif. L'Exécutif et le Législatif se contrôlent mutuellement au moyen de la censure. Ce régime représente 82,76 % des régimes du Congo.

Ce nécessaire état des lieux a pour vertu fondamentale, d'éclairer la conscience collective des citoyens, afin que le souverain peuple congolais évalue à sa juste mesure, la dynamique des régimes politiques qui a rythmée la gouvernance politique depuis la première constitution du Congo, pour qu'émerge, enfin, une synthèse constitutionnelle, susceptible de stabiliser les institutions et d'assurer la paix et la prospérité de la Nation.

Ainsi, le débat juridico-politique actuel est par essence salutaire dans le cadre de la promotion de l'Etat de droit, en ce sens qu'il constitue un indicateur pertinent de la mesure de l'état d'avancement de la Nation congolaise vers la Démocratie. Si tout citoyen congolais peut aujourd'hui, s'exprimer librement, sans être inquiété pour ses opinions politiques, cet acquis fondamental de la Démocratie, ne peut être liquidé par les querelles de clochers, ni être censuré par un conservatisme paralysant, ni être ignoré par ceux qui sont atteints d'une « réformite » aigüe (syndrome consistant à vouloir Tout réformer), au risque de conduire la Nation dans une nouvelle impasse politique, qui ruinerait à jamais, les espoirs d'un peuple souverain qui attend depuis longtemps de ses dirigeants, la promotion d'une gouvernance politique apaisée et performante, fondée sur l'Excellence, l'Équité et la Responsabilité.

Par Emmanuel OKAMBA
Maître de Conférences HDR
en Sciences de Gestion



FORMATION – CONSEIL – ASSISTANCE TECHNIQUE

Une Expertise à votre portée

DES FORMATIONS POUR BOOSTER VOTRE CARRIERE !

L'IPRC organise des séminaires de formation à Brazzaville, Pointe-Noire et Kinshasa suivant le programme ci-dessous. Pour les inscriptions et pour tous renseignements, contactez- nous aux numéros indiqués ci-dessus.

	INTITULE DE LA FORMATION	DUREE	PERIODE
EP14	Elaborer et mettre en œuvre un plan de communication	4 jours	05 au 08 août 2014
EP05	Techniques de rédaction administrative	5 jours	18 au 22 août 2014
GMP02	Formation en passation des marchés publics (Travaux, Fournitures et services)	5 jours	25 août au 29 août 2014

INSCRIPTION

Téléphone : +242 06 913 81 45 / +242 06 992 04 91
E-mail : iprc@iprc-training.org
Site web: www.iprc-training.org
BP: 537 Brazzaville - République du Congo



Fonds des Nations Unies pour la Population
Représentation en République du Congo

Avis de Vacance de Poste

Vacance de poste : CS/GBV/08-10-14
Date limite de dépôt des dossiers : 31 Juillet 2014 à 16h00
Titre du poste : Consultant chargé de suivi du Programme « Violence basée sur le Genre »
Grade/type de contrat/Durée : Consultant de la Game supérieure de la grille des consultants du SNU pendant 3 mois (Août – Octobre 2014)
Typologie : Bureaux du type 3
Lieu d'affectation : Brazzaville
Organisation : UNFPA Congo, Région Afrique de l'Ouest et du Centre

I - Contexte

Malgré un arsenal constitutionnel et législatif protecteur des droits des femmes, l'inégalité de genre persiste : les femmes ministres sont 5 sur 38, et 10 députées sur 139. Les violences faites aux femmes restent répandues : plus de 500 cas ont été rapportés en 2011 dans deux grands hôpitaux de Brazzaville. Ceci est largement dû à la tradition, perceptions socioculturelles concernant le rôle des femmes dans la société. Il est nécessaire de renforcer les mécanismes pour promouvoir l'égalité entre les sexes à travers un comité de coordination multisectoriel et interdisciplinaire. Le CPAP 2014-2018 a prévu dans son produit 7 et ce conformément à l'effet 3 du plan stratégique de l'UNFPA, de renforcer les capacités des cadres nationaux et des associations à lutter contre la violence basée sur le genre et à fournir des services de santé de la reproduction de qualité, notamment dans les contextes humanitaires. Ce produit sera obtenu à travers la stratégie de renforcement des mécanismes et des structures de prévention, de soins et de soutien aux femmes victimes de violences sexuelles. Aussi, dans un souci d'amélioration de la gestion globale du programme de lutte contre les VBG et pour garantir une efficacité de l'accompagnement des femmes victimes de VBG, le Fonds des Nations Unies pour la population recrute un consultant qui appuiera à la fois la mise en œuvre de l'ensemble des activités et facilitera la coordination des différentes parties prenantes tout en assurant également le rôle de

conseiller auprès des femmes tout en travaillant activement à la mise en place du comité national de coordination des VBG.

II - Objectif général

Apporter aux chargés de programme un appui technique à l'ensemble des interventions proposées par l'UNFPA et ses partenaires dans le cadre de la réponse nationale à la problématique VBG en République du Congo

III - Description des tâches

Sous la supervision du Représentant de l'UNFPA, du Chargé de Programme Genre et, en étroite collaboration avec le coordonnateur humanitaire de l'UNFPA, l'ensemble des parties prenantes au projet de prise en charge des victimes de VBG au Congo, le consultant devra se conformer aux orientations et tâches suivantes :

1. En consultation avec les équipes techniques de l'UNFPA et leurs partenaires, appuyer l'établissement d'une stratégie de prévention et réponse des VBG à l'horizon 2018 aussi bien au niveau normatif (instruments légaux et protocoles) qu'opérationnel (en termes de coordination, renforcement des capacités des partenaires, mise en place des réseaux de références, points de services intégrés, etc.) ;
2. Appuyer l'animation du comité de coordination de GBV inter agence et multisectorielle aux niveaux départemental et local ;
3. Assurer la liaison avec le coordonnateur humanitaire, la chargée de Programme genre et conseillers dans les autres agences UN, y compris les points focaux de la contrepartie gouvernementale, les ONG nationales et internationales et autres groupes assimilés ;
4. Aider à développer un programme de prévention de prise en charge et suivi des cas de GBV, et mettre en place des mécanismes de référence adéquats ;
5. Représenter l'UNFPA dans le comité national de coordination des GBV et autre groupe de travail en charge de la Protection ;
6. Établir des partenariats stratégiques et promouvoir des approches innovantes afin d'assurer une gestion

holistique des cas de GBV dans le cadre de la réponse humanitaire ;
7. Renforcer les capacités du personnel médical et paramédical à la problématique VBG

IV - Rapports et livrables

- Des éléments pour un plan normatif étape à l'horizon 2018 ;
- Un répertoire national rassemblant toutes les informations sur les cas de VBG au Congo ;
- Un chronogramme actualisé régulièrement des interventions programmées à l'aide du calendrier indicatif fourni ;
- Un plan de suivi des interventions réalisées, notamment un descriptif anonyme du profil des femmes victimes de VBG ;
- Un protocole de renforcement des capacités du personnel médical et paramédical à la problématique VBG ;
- Un rapport de consultation intégrant commentaires, suggestions et recommandations de toutes les parties prenantes pour améliorer la prise en charge des femmes victimes de VBG.

V - Méthode de travail :

- Rendre compte de manière régulière à la chargée de programme genre ;
- Disponibiliser les informations à la demande du cluster genre, jeunes et droits humains ;
- Travailler de concert avec le comité nationale de coordination des VBG et chacune des composantes de ce comité selon les sujets ;
- Veiller à une circulation fluide de l'information entre les différents interlocuteurs et s'assurer que toutes les personnes concernées soient au même niveau d'information selon les niveaux de responsabilités respectifs.

VI - Qualifications requises

- Diplôme d'études supérieures avec une spécialisation dans des domaines comme les sciences sociales, la santé publique, ou des autres disciplines sociales ;
- 5 années d'expérience dans le domaine VBG et plus spécifiquement dans le contexte humanitaire sur le terrain ;

- Connaissances techniques dans le domaine du renforcement des capacités et expérience notamment en matière de prévention de prise en charge et suivi des cas de VBG ;
- La connaissance des instruments/outils nationaux et internationaux de gestion des crises humanitaires serait un atout ;
- Bonne compétence rédactionnelle et de communication verbale ;
- Excellente connaissance du français (écrit et oral), bonne connaissance de l'anglais ;
- Capacité d'adaptation et à supporter le stress psychologique en particulier ;
- Expérience avec le système de Nations Unies ;
- Travail en équipe.

VII - Dossier de candidature

- Composition :
- Demande non manuscrite spécifiant trois (03) personnes de références ;
- Curriculum vitae daté de moins d'un (1) mois ;
- Formulaire P11 dûment rempli (envoi sur simple demande ou par retrait au Siège de l'UNFPA Congo) ;
- Copies de diplômes, certificats, attestation des services rendus, etc. (Ne pas joindre les originaux).
- Dépôt de dossiers :
- Les dossiers doivent être envoyés ou déposés au bureau de l'UNFPA Brazzaville, Rue Crampel (en face de la BDEAC) Centre ville BP 19012 Brazzaville République du Congo (Téléphone : +242 05 521 67 00)
- Les candidatures doivent être dans un pli fermé et porter la mention suivante sur l'enveloppe : « Madame la Représentante Résidente de l'UNFPA au Congo Candidature au poste N° CS/GBV/08-10-14-Consultant GBV »
- N.B : Nos bureaux sont ouverts du lundi au vendredi de 8h00 à 16h00.

Les Candidatures féminines sont vivement encouragées. Brazzaville, le 17 Juillet 2014

Roger Laly
Chargé de Bureau l'UNFPA au Congo

Avis de Vacance de Poste

Vacance de poste : CS/RMM/08-12-14
Date limite de dépôt des dossiers : 31 Juillet 2014 à 16h00
Titre du poste : Consultant chargé d'appui à l'accélération de la réduction de la mortalité maternelle à Pointe Noire
Grade/type de contrat/Durée : Consultant de la Game supérieure de la grille des consultants du SNU pendant 5 mois (Août – Décembre 2014)
Typologie : Bureaux du type 3
Lieu d'affectation : Pointe Noire
Organisation : UNFPA Congo, Région Afrique de l'Ouest et du Centre

I - Contexte

Dans le cadre du renforcement de sa capacité d'intervention en République du Congo et de la mise en œuvre de son cinquième programme de Coopération 2014-2018 [Programme de coopération aligné sur la vision stratégique de l'UNFPA et les priorités nationales centrées sur les besoins des femmes et des jeunes en matière de santé sexuelle et reproductive], entre la République du Congo et le Fonds des Nations Unies pour la Population (UNFPA), le Bureau de la Représentation du Fonds des Nations des Nations Unies pour la Population à Brazzaville, recherche pour son Antenne à Pointe-Noire, un(e) Consultant(e) en charge de l'organisation et du suivi de ses activités dans les départements de Pointe-Noire et du Kouilou. La présence de l'UNFPA à Pointe-Noire et dans le Kouilou s'inscrit dans la poursuite et le renforcement des actions déjà amorcées, ainsi que l'amplification du partenariat avec les acteurs locaux étatiques, associatifs et entrepreneuriaux.

II - Description des tâches

Sous la supervision directe de Madame la Représentante du Fonds des Nations Unies pour la Population (UNFPA) ou de son Assistant, le Consultant en charge de l'Antenne de

Pointe-Noire devra contribuer efficacement à la gestion des activités du Fonds des Nations Unies pour la Population (UNFPA), notamment dans les domaines de : la Planification familiale, la Santé maternelle et néonatale, la Santé sexuelle et éducation à la sexualité des jeunes, l'Égalité de genre et droits reproductifs, et les Données pour le développement.

Le/la consultant(e) aura pour tâches, de :

1. Coordonner les activités appuyées par l'UNFPA dans les départements de Pointe-Noire et de Kouilou ;
2. Apporter un appui aux Directions Départementales de la Santé de Pointe-Noire et du Kouilou, dans les domaines de la santé sexuelle et reproductive de la femme, des adolescents et jeunes, de la lutte contre le VIH/Sida, et de la gestion et la sécurisation des produits de santé de la reproduction ;
3. Suivre dans les structures sanitaires des deux (2) départements les tendances des activités (collecte et analyse de données, supervision des prestataires) relevant du mandat de l'UNFPA, particulièrement dans les domaines de la Santé de la Femme, la Santé sexuelle des Adolescents et Jeunes, des violences sexuelles et celles basées sur le genre, et des autres questions démographiques ;
4. Analyser les opportunités de partenariat associatif, public et entrepreneurial, pouvant permettre de faire avancer l'agenda et les objectifs de l'UNFPA ;
5. Contribuer à l'intégration effective des programmes Santé de la Femme, Santé sexuelle et reproductives des adolescents et jeunes, droits sexuels et reproductifs, lutte contre les violences basées sur le genre, à Pointe-Noire et au Kouilou ;
6. Favoriser la collaboration intersectorielle dans le domaine de la santé de la femme, des jeunes, y compris la lutte contre le VIH/Sida, du genre, et de l'action humanitaire ;
7. Assurer la gestion administrative, y compris la rédaction des rapports ;

8. Encadrer et superviser le chauffeur logisticien de l'Antenne UNFPA dans l'exécution de ses tâches administratives et logistiques et de transit ;
9. Exécuter toute autre tâche à lui confiée par la Représentante de l'UNFPA au Congo, en relation avec le mandat de l'UNFPA.

III - Produits Attendus

- 1- les prestataires des structures sanitaires des départements de Pointe Noire et du Kouilou offrent les SONU, la planification familiale et dispensent les soins pour les fistules selon les normes internationales ;
- 2- Le point sur les produits contraceptifs et les 7 produits traceurs de la santé de la femme et des jeunes est fait dans les structures sanitaires des départements de Pointe Noire et Kouilou ;
- 3- les produits contraceptifs et les 7 produits traceurs de la santé de la femme et des jeunes sont disponibles dans les structures sanitaires des départements de Pointe Noire et Kouilou.

IV - Produits Livrables

1. Plan de travail hebdomadaire ;
2. Rapports hebdomadaires et mensuels de mise en œuvre ;
3. Recommandations pour améliorer la situation.

V - Qualifications requises

- Être titulaire au moins d'un Master, dans les domaines suivantes : Médecine, Santé publique, Population, Démographie et/ou tout autre domaine des sciences sociales y relatif ;
- Avoir au moins 5 ans d'expérience professionnelle de préférence dans la gestion des programmes/projets en matière de Santé de la Reproduction, lutte contre les IST/VIH/SIDA et Santé de la Reproduction des Adolescents et Jeunes, dans le secteur public ou privé ;
- Maîtriser le Français oral et écrit, et avoir une bonne connaissance de l'Anglais ;
- Disposer d'une compétence dans les

applications courantes de logiciel de bureau ;

- Faire preuve d'un engagement personnel vis-à-vis du mandat de l'UNFPA et de sa vision organisationnelle ;
- Être capable de travailler dans un environnement multiculturel et difficile ;
- Avoir une capacité pragmatique à gérer, innover et former ;
- Être de nationalité congolaise (République du Congo).

VI - Dossier de candidature

- Composition :
- Demande non manuscrite spécifiant trois (03) personnes de références ;
- Curriculum vitae daté de moins d'un (1) mois ;
- Formulaire P11 dûment rempli (envoi sur simple demande ou par retrait au Siège de l'UNFPA Congo) ;
- Copies de diplômes, certificats, attestation des services rendus, etc. (Ne pas joindre les originaux).
- Dépôt de dossiers :
- Les dossiers doivent être envoyés ou déposés au bureau de l'UNFPA Brazzaville, Rue Crampel (en face de la BDEAC) Centre ville BP 19012 Brazzaville République du Congo (Téléphone : +242 05 521 67 00)
- Les candidatures doivent être dans un pli fermé et porter la mention suivante sur l'enveloppe : « Madame la Représentante Résidente de l'UNFPA au Congo Candidature au poste N° CS/RMM/08-12-14-Consultant RMM »
- N.B : Nos bureaux sont ouverts du lundi au vendredi de 8h00 à 16h00.

Les Candidatures féminines sont vivement encouragées. Brazzaville, le 17 Juillet 2014

Roger Laly
Chargé de Bureau l'UNFPA au Congo

MARCHÉ DU CIMENT

Crise de coopération signalée entre la Sonocc et le ministère du commerce

Cette décision qui crée depuis cinq mois un déficit de produit Sonocc dans les points et dépôts de vente du ciment à Brazzaville, défraie la chronique et alarme les commerçants.

Elle fait suite à une controverse née en janvier 2014 entre la société et le ministère de tutelle, notamment sur l'augmentation des taxes, les frais de transport et la réduction du prix du ciment produit par la Sonocc.

Selon les responsables de la société, les ministères de transports et du commerce auraient décidé unilatéralement d'augmenter les frais de transport de ciment à dix-huit millions FCFA par trimestre, tandis qu'ils revenaient à quinze millions et de réduire le prix de la tonne à 79.000 FCFA à Loutété et 91.000 FCFA à Brazzaville, en ajoutant 5% pour la taxe sur la valeur ajoutée (Tva) et 5% pour le centime additionnel. Or, dans la convention régissant leur coopération, le prix de la tonne était fixé à cent-cinq mille FCFA et celui d'un sac à 5.900 FCFA.

« Avec le ministère du commerce, le différend porte sur les frais de transport, les taxes et prix qu'il nous ont imposé sans tenir compte de nos charges. Toutes ces charges considérées, nous tournerons à perte si l'on continuait à transporter le ciment à Brazzaville, car nous louons aussi les wagons. Pour ce faire, compte tenu des difficultés que nous éprouvons, nous avons décidé de restituer les wagons au CFCO pour ne plus emmener le ciment par train, en attendant que le problème soit réglé », a déclaré le directeur général de la Sonocc, Wei Xinbang.

Par ailleurs, outre le problème de la révision des prix, le ministère aurait, selon les responsables de la société, imposé à leur structure un schéma inadéquat et ferait écran à la Sonoc qui n'a pas de visibilité sur son marché et n'a aucune information fiable sur la concurrence. Ce manque d'information, estiment les responsables de la Sonocc, handicape leur développement, car la société ne pourra pas bâtir une meilleure stratégie de commercialisation.

« Notre entreprise se trouve dans

une position inconfortable. On accuse une grande défaillance financière. C'est pourquoi, nous avons introduit une requête auprès du ministère afin que nous augmentions le prix de la tonne à 125.000 FCFA, mais on n'a pas eu une suite favorable » précise le directeur général, ajoutant que les autres sociétés vendent à 140.000 FCFA sans problème.

D'après Wei Xinbang, environ vingt-cinq mille tonnes de ciment seraient stockés à Loutété et que son entreprise emploierait plus de trois-cent personnes de nationalité congolaise.

Avec une capacité de production estimée à 210 mille tonnes, six mille tonnes par an, soit 21 mille tonnes par mois, la Sonocc connaît huit rotations par mois de transport de ciment vers Brazzaville. Chaque rotation convoie 552 tonnes pour douze wagons d'une capacité de quarante-six tonnes. « Nous sommes sur un projet d'extension de la société qui à terme sera capable de produire quatre cent mille tonnes par année. Si le problème n'est pas réglé à temps, tout le personnel risquerait de se trouver dans une situation difficile avec de retard de salaires », a souligné le Directeur général.

La Sonocc veut vendre elle-même son ciment

Pour les dirigeants de la Sonocc, depuis le début de ses activités, en 2003, le ministère du commerce joue le rôle d'intermédiaire dans la distribution de son produit. Mais, son implication n'a pas répondu à leurs attentes.

« Il est clairement établi que lorsqu'un fabricant n'est pas autorisé à vendre directement son propre produit, il fera à coup sûr piètre figure en ce qui concerne le rendement final », a indiqué le directeur commercial de la Sonocc, Bienvenu Dombi.

Conformément à son objectif d'offrir aux congolais un produit de bonne qualité à moindre coût en tenant compte des difficultés des populations, surtout celles de l'intérieur du pays, la Sonocc ne s'est jamais départie de sa vocation de produire et de distribuer son produit sur toute l'étendue du territoire national.

« Il revient donc à la Sonocc le droit de commercialiser son

produit sans qu'elle soit obligée de passer par un intermédiaire », a ajouté, le directeur commercial.

Parlant de l'influence du ministère du commerce considéré comme un « frein pour l'évolution de la société » parce qu'intervenant directement dans le circuit de vente de leur produit, Wei Xinbang a reconnu que depuis leur création, ils n'assurent que la production et non la commercialisation.

Cette responsabilité revenait au ministère du commerce, ce qui aurait, selon lui occasionner des problèmes d'inflation des prix au point où le sac de ciment qui devrait être vendu à 5.900 FCFA, coûte un peu plus du montant fixé, tant à Brazzaville qu'à l'intérieur du pays créant ainsi des conflits d'intérêts ; la désorganisation dans la politique de vente ; la mauvaise répartition des ventes du ciment au profit des populations et l'inexistence des points de vente en gros qui facilite dans d'autres localités, sauf sur l'axe Loutété-Brazzaville.

« Toute entreprise de production doit maîtriser le système de la chaîne de distribution de son produit pour mieux contrôler son prix à la consommation et éradiquer les phénomènes nuisibles », a-t-il encore précisé.

La révision des prix et l'imposition des taxes est une politique de l'Etat.

Pour le ministère de tutelle, l'idée de fixer les taxes et de réviser à la baisse le prix du ciment produit par la Sonocc, adhère à la politique mise en place par gouvernement dans le cadre de la lutte contre la vie chère.

Elle s'appuie sur l'arrêté n° 2002/PR-cab fixant les modalités d'application du décret n°2007-152 du 12 février 2007 portant libéralisation de l'importation et du prix du ciment vu que le ministère a une mission d'arbitrage et de régulation de l'activité commerciale dans le pays.

Pour le ministère du commerce, la création de la Sonocc obéissait à la baisse du prix du ciment sur le marché. C'est dans cette optique qu'il a été mis en place des dépôts de référence pour contrôler son prix.

« Environ 40 points de vente ont été créés à Brazzaville et sont animés par 420 commerçants repartie en équipe de dix personnes reconnues par le ministère. Cela nous permet de bien lutter contre l'inflation des prix », a déclaré l'administrateur et président des commerçants évoluant auprès du ministère du commerce, Bienvenu Bikouta.

Le prix du ciment doit être soumis au contrôle du ministère

Parlant de la notification des prix et des lois qui régissent le secteur commercial au Congo, le directeur de cabinet du ministre du commerce et des approvisionnements, André Kamba a précisé qu'en matière des prix, il y a certains nombre de produits dont les prix sont homologués et d'autres non. Concernant le ciment, a-t-il rappelé, en dépit du décret N°2007/152 du 12 février 2007, signé par le président de la République et qui autorise la libéralisation de l'importation et du prix du ciment au Congo, son prix doit toujours être soumis au contrôle du ministère en charge du commerce.

« Nous devrions rester vigilent afin d'éviter l'inflation. Notre objectif est de voir le prix du ciment descendre même à 4000 FCFA le sac », a souligné, le directeur de cabinet.

Les prix imposés par le ministère à la Sonocc découlent d'un consensus

Justifiant leur décision de baisser le prix du ciment, André Kamba a précisé que l'homologation des prix ne se fait pas au hasard. Elle se fait sur la base des charges de production en tenant compte du niveau des marges accordées par l'Etat pour proposer aux producteurs le niveau maximum du prix de vente. « C'est le cas de la Sonocc avec qui nous avons travaillé ensemble à Loutété et de commun accord élaboré les données consensuelles de prix, intitulées structure des prix du ciment Sonocc », argumente André Kamba.

D'après ces données issues d'une enquête, la tonne du ciment que produit la Sonocc devrait désormais coûter 91.000 FCFA au lieu

de 105.000 FCFA comme avant et le sac à 4.900 FCFA.

« La Sonocc nous avait écrit pour solliciter l'augmentation du prix de son ciment à 125.000 FCFA. On s'est accordé avec eux afin qu'une équipe technique soit envoyée à Loutété pour regarder toutes leurs charges et établir le niveau de charge pour fixer le prix. Pour nous, ce qui est important c'est le prix sur le marché et non à l'usine », nous a-t-il confié tout en notant qu'après les résultats de cette commission, il a été conclu qu'il sera inséré au prix du ciment, le coût du transport par CFCO de Loutété à Brazzaville, les taux de TVA et la CA. Conformément à l'actuelle loi des finances, le ciment n'est plus un produit de première nécessité, mais un produit de large consommation et doit être taxé à un taux réduit de 5% qui ne sera d'ailleurs pas payé par la Sonocc mais par les consommateurs. « Nous ne sommes pas contre les entreprises. Elles sont nos partenaires mais notre rôle c'est de défendre à la fois les intérêts des partenaires et des consommateurs. Notre souhait est que la Sonocc vive, produit pour l'intérêt des congolais et que la population soit satisfaite de leurs prix pour ne pas voir leur pouvoir d'achat subir une érosion exagérée et sans raison », a fait savoir André Kamba. Toutefois, abordant la question sur l'homologation des prix du ciment, il a précisé qu'au Congo, il y a deux types de ciment : le ciment importé, plus précisément celui qui arrive de Pointe-Noire et celui produit par la Sonocc. Tout ciment importé est obligatoirement homologué quand il arrive au Congo. À Pointe-Noire, ce type de ciment est vendu à 73.000 FCFA la tonne, mais lorsqu'il est transporté à Brazzaville, il coûte le même prix que celui de la Sonocc, notamment 105.000 FCFA. « Nous avons dit à tous les importateurs que malgré les dépenses qu'ils font, tous les prix du ciment doivent être alignés au prix de la Sonocc. Parce que, nous ne voulons pas avoir plusieurs prix sur le marché, ce qui poserait des difficultés dans le contrôle des prix », a conclu André Kamba.

Rock Ngassaky

OFIS
RESEAUX & TELECOMS

LE TELEPHONE DE BUREAU NOUVELLE GENERATION

EN LIGNE AVEC LE SUCCES : Poste OMNITOUCH 8082 My IC PHONE



NE PERDEZ AUCUN APPEL DE VOS CLIENTS.

AUGMENTEZ LA CROISSANCE DE VOTRE ACTIVITE.

CONTACTEZ NOUS DES AUJOURD'HUI

info@ofis-ort.com

www.ofis-reseaux-telecoms.com

- Ecran tactile de 7 pouces rétroéclairé
- Intelligence du Smartphone sur votre téléphone de bureau
- Personnalisation de la page d'accueil
- Carnet d'adresse, conférence, messagerie
- OMNITOUCH 8082, équipement SIP
- Combiné Bluetooth



Tél.: 06 600 0000

Agence de Pointe-Noire
319, Avenue Charles De Gaulle
Face à l'Hôtel Migitel

Tél.: 01 600 0000

Agence de Brazzaville
Boulevard Sassou Nguesso Centre-Ville
Face au Ministère des Postes & Télécommunications

AVIS DE SOLLICITATION A MANIFESTATION D'INTERET

AMIN° 04/2014/PADEF/UNGP-RPM

« Recrutement d'une ONG nationale chargée d'identifier et organiser les acteurs de la filière pêche artisanale à Makotipoko, Mossaka, Liranga et Makoua »

1. La République du Congo a obtenu du Fonds International de Développement Agricole un financement (Prêt n° 851-CG) de 6,2 millions de dollars US, cofinancé par le Gouvernement congolais pour la mise en œuvre du Programme d'Appui au Développement des Filières Agricoles, et a l'intention d'utiliser une partie du montant dudit financement pour financer les services de consultants ci-après : Recrutement d'une ONG nationale chargée d'identifier et organiser les acteurs de la filière pêche artisanale.

Face à la dégradation des ressources aquatiques et du milieu, phénomène qui fait peser une lourde menace sur la production halieutique existante et future, le Programme d'Appui au Développement des Filières Agricoles (PADEF) retient entre autres actions, la gestion durable des plans d'eau. Celle-ci ne peut qu'être obtenue grâce à une approche communautaire de tous les acteurs (communautés bénéficiaires, autorités locales/gouvernementales). Elle nécessite également l'organisation et la responsabilisation des acteurs primaires, notamment les pêcheurs, ainsi que d'autres parties prenantes pour former des institutions de gestion durable des ressources aquatiques (cadres de concertation de gestion et de surveillance des pêches). Cette dernière action est sous-ten-

due par l'appui à l'identification et à l'organisation des acteurs dans la perspective de renforcer leur participation dans la mise en œuvre de la cogestion en pêche continentale, le PADEF invite les ONG, intéressées par ladite mission à soumettre leurs offres, sous pli fermé pour l'établissement de la liste restreinte.

2. L'objectif de la mission est d'identifier et appuyer les pêcheurs, les transformateurs, les commerçants et distributeurs à s'organiser afin qu'ils développent des structures de base plus aptes à s'insérer dans le processus de cogestion. Spécifiquement, il s'agit de renforcer, non seulement les capacités organisationnelles des acteurs primaires, mais aussi de développer les stratégies viables afin de constituer des organisations/associations ayant des pouvoirs et des capacités plus solides pour négocier avec les autres parties prenantes, pour une participation efficace au processus de cogestion. La durée de la mission est de 24 mois.

3. Le Profil : l'ONG doit être spécialisée dans le développement organisationnel, remplissant les conditions suivantes : (i) connaissances techniques, théoriques et pratiques en développement organisationnel, (ii) expériences dans la conduite des projets de types communautaires/animation, management des organisations, (iii) connaissance de l'environnement, (v)

présence dans l'équipe d'un Spécialiste en développement organisationnel et des animateurs en développement communautaire et (iv) disponibilité.

4. Durée de la mission : 24 mois.

5. Manifestation d'intérêt : Le PADEF invite les ONG intéressées à se faire connaître et à fournir des informations sur leur expérience et leur compétence en rapport avec la nature de la mission (brochures, références concernant l'exécution des contrats analogues, expérience dans les conditions semblables, disponibilité des connaissances nécessaires parmi le personnel, CV du personnel prouvant qu'ils sont qualifiés pour exécuter ladite mission, etc.). Sur cette base une liste restreinte des ONG ayant les qualifications les plus pertinentes sera établie, en conformité avec les directives « Sélection et Emploi de Consultants par les Emprunteurs du Fonds International de Développement Agricole (FIDA). Les ONG retenues seront invitées à présenter une offre technique et une offre financière sur la base d'une demande de propositions.

Le choix final du consultant sera fait sur la base de la sélection fondée sur la méthode de la qualité et cout (SFQC).

Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires au sujet des documents de référence (Termes de

référence et calendrier de la mission), à l'adresse indiquée ci-dessous et aux heures suivantes : du lundi au vendredi de 8 heures à 16 heures (heure locale). Bien que national, les bureaux peuvent s'associer à des bureaux sous régionaux, restant entendu que le Consultant national est le chef de file du groupement.

6. Dépôt des dossiers : Les manifestations d'intérêt doivent être adressées au plus tard le 6 août 2014 à 16 heures, sous pli fermé et cacheté, avec mention « Avis de Manifestation d'Intérêt N° 04/2014/PS/UNGP/RPM, pour le recrutement d'une ONG nationale chargée d'identifier et organiser les acteurs de la filière pêche artisanale à Makotipoko, Mossaka, Liranga et Makoua ».

MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ELEVAGE.
PROGRAMME D'APPUI AU DEVELOPPEMENT DES FILIERES AGRICOLES (PADEF)
Sis au 2057 de la rue LOUFU Bis, quartier Batignolles, Plateaux des 15 ans, Mougali
Tél : 00242 06 658 59 19 / 06 644 75 07
Email : blprodercongongo@yahoo.fr
Brazzaville – République du Congo.

Le Coordonnateur

Benjamin DIRA

AVIS D'APPEL À CANDIDATURES

Dans le cadre de la mise en œuvre du Programme d'appui au développement des filières agricoles (PADEF), le ministère de l'Agriculture et de l'élevage lance un avis d'appel à candidatures pour le recrutement d'un chargé à la communication et gestion des connaissances qui complètera l'équipe de l'Unité nationale de gestion du programme.

Lieu de service : Brazzaville

1-composition du dossier

le dossier de candidature comprendra les documents suivants :

- une lettre de candidature manuscrite adressée à monsieur le ministre de l'Agriculture et de l'élevage, datée, signée, avec adresse complète et contact téléphonique ;
- un curriculum vitae détaillée du candidat incluant trois personnes de références ;
- une note de motivation indiquant les raisons et les atouts du candidat ;
- un extrait d'acte de naissance ou un jugement supplétif tenant lieu ;
- un extrait de casier judiciaire de moins de 3 mois ;
- un certificat de nationalité ;
- les copies légalisées des diplômes ;
- les copies légalisées des attestations de travail et de stages.

Les dossiers incomplets seront rejetés. Les candidats retenus seront invités à fournir les originaux des diplômes et des attestations des expériences et qualifications qui ont motivé leur choix.

2- modalité de sélection

la sélection se fera en trois phases :

- une première phase consistera en une présélection sur dossier ;
- une deuxième phase consistera en un test écrit ;
- une troisième phase consistera en des interviews dont les dates et

heures seront fixées et communiquées aux candidats par le comité de sélection.

3- lieu et date de dépôt des dossiers de candidature

les dossiers de candidature devront être adressés (sous pli fermé) à : monsieur le ministre de l'Agriculture et de l'élevage (comité de sélection du Programme d'appui au développement des filières agricoles (PADEF) et devront comporter uniquement la mention suivante :

-dossier de candidature au poste de chargé à la communication et gestion des connaissances.

Les dossiers peuvent être déposés au siège du ministère de l'Agriculture et de l'élevage (secrétariat central) à Brazzaville.

NB : les candidatures du genre féminin sont vivement encouragées.

La date limite de dépôt des dossiers de candidature est fixée au 6 août 2014 à 16 heures

Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser au :
-ministère de l'Agriculture et de l'élevage (face de l'hôpital mère et enfant Blanche Gomez) :
PADEF (2057, rue Loufou, quartier Batignolles, Mougali)

Fait à Brazzaville, le 16 juillet 2014

Le ministre de l'Agriculture et de l'élevage,

Rigobert Maboundou.

COMMÉMORATION

L'association des anciens enfants de troupe réhabilite la place des AET

À l'occasion de la cinquième Journée des Anciens enfants de troupe (AET) célébrée le 16 juillet comme chaque année, le président de cette association, Ambroise Mopendza, a procédé simultanément au dévoilement de la nouvelle plaque de la rue des AET et au lancement des travaux de réhabilitation de la place de l'AET, suivi d'une cérémonie de recueillement, au cours de laquelle le président a déposé une gerbe de fleurs.

Les travaux de réhabilitation de la place de l'AET vont durer neuf mois. La nouvelle stèle qui sera érigée aura un socle en granit et sera frappée en son milieu de l'emblème de l'association. Cet ouvrage, destiné à être un espace convivial, entre dans le contexte de la modernisation de la ville capitale, Brazzaville.

En dehors du lancement des travaux de réhabilitation de la place de l'AET, le deuxième temps fort de la cinquième Journée des Anciens enfants de troupe, a été la présentation du drapeau de l'association aux jeunes de la formation Blaise Adoua et la remise des attestations de satisfaction aux sportifs ayant participé aux activités organisées à l'occasion de ces festivités, mais aussi aux Anciens enfants de troupe ayant participé à l'opération de don de sang. Dans son message lu à cette occasion, Ambroise Mopendza a rappelé à la grande famille des AET, leurs obligations individuelles et collectives, mais également leurs devoirs vis-à-vis de leur communauté.

« Par ailleurs, il me paraît opportun de souligner ici que le choix du thème de cette année, qui porte sur une notion essentielle inscrite sur notre drapeau : « Servir la patrie avec honneur et dignité », vient s'ajouter et devra constituer pour chaque AET, un idéal pour toute la vie », a rappelé le président de l'association Ambroise Mopendza.

Notons que cette cérémonie s'est achevée dans une ambiance festive autour d'un cocktail partagé en toute convivialité.

Guillaume Ondzé

PROMOTION DE LA FEMME

36 sociétés en lice pour la réalisation de sept projets

L'ouverture des plis s'est déroulée le 17 juillet à Brazzaville, sous le patronage du ministre de la Promotion de la femme et de l'Intégration de la femme au développement, Catherine Ebondza Lipiti.

Ces différents projets portent sur l'acquisition de kits de petit matériel de transformation des produits agricoles ; de matériel mécanique et motorisé ; de matériel manager ; de kits de coiffure, de coupe de gnetum africanum, de coupe couture et de maraîchage.

Les sociétés soumissionnaires sont notamment : la société SEB SARL ; Lantana service presse ; SPI ; société African Lux ; AB. Com ; Structure Congo ; Litola service ; la Richesse Divine ; la Couronne de gloire ; Sissé Papy ; Cartier ; J. Chekina ; Anna et Sarah ; MJA ; Trade Congo ; Bon marché et fils ; H-Océan ; Marora Industrie ; Seiko ; Grâce à Anne et Anne ; Dardia Trading ; et la société Structures Congo.

Parmi ces sociétés, quatre établissements ont soumissionné



La séance d'ouverture des plis. (crédit-adiac)

pour l'acquisition de kits de petit matériel de transformation des produits agricoles, comme la société Nono avec pour proposition de financement, 172,226 millions avec une garantie de 2,600 millions sans rabais.

Six sociétés ont soumissionné pour l'acquisition de kits de coupe de gnetum africanum dont l'établissement la Richesse Divine, pour un montant de 49,492 millions et une garantie d'un million et 2,5% de rabais.

Dans le domaine du maraîchage, six sociétés telles que la Richesse Divine, ont soumissionné pour un montant

de 91,567 millions pour une garantie de 1,8 million avec un rabais de 2%. Le matériel mécanisé et motorisé, trois sociétés dont l'établissement H-Océan pour un montant de 197,385 millions sans garantie ni rabais. Quatre sociétés ont soumissionné pour l'acquisition de matériel ménager et sept en coupe coiffure. En coupe couture, six sociétés ont soumissionné. Parmi elles, la société Marora Industrie avec un montant de 275,368 millions, d'une garantie de 4 millions sans rabais ; et l'établissement Seiko pour 265,218 millions.

Lydie Gisèle Oko

Section 1. Lettre d'invitation

Brazzaville, 15 juillet 2014

ITB-CEDAP-002-2014

Fourniture de carburant et lubrifiants dans le cadre d'un accord à long terme
République du Congo

Chère Madame/Cher Monsieur,

Le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) vous invite par la présente à soumissionner dans le cadre du présent appel d'offres (AO) relatif à l'objet sus-référencé.

Le présent AO inclut les documents suivants: Section 1-la présente lettre d'invitation
Section 2 - les instructions destinées aux soumissionnaires (incluant la fiche technique) Section 3 - le tableau des exigences et spécifications techniques
Section 4 - le formulaire de soumission
Section 5 - les documents établissant l'admissibilité et les qualifications du soumissionnaire
Section 6 - le formulaire de soumission technique
Section 7 - le formulaire de barème de prix
Section 8 - le formulaire de garantie de soumission
Section 9 - Termes de Référence
Section 10- Conditions Générales du PNUD

Votre offre, comprenant une soumission technique et un barème de prix, sous plis fermés et séparés, doit être déposée conformément à la section 2.

Nous vous prions de bien vouloir adresser une lettre d'accusé

de réception au PNUD à l'adresse suivante: Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD)
Angle Avenue Foch/Rue Behagle, Centreville
B.P.: 465 Brazzaville, République du Congo
A l'attention de: Monsieur Le Représentant Résident

Ladite lettre doit être reçue par le PNUD au plus tard le 06 Août 2014 et indiquer si votre société entend déposer une soumission. Si tel n'est pas le cas, le PNUD vous serait reconnaissant d'en indiquer la raison pour les besoins de la tenue de nos dossiers.

Si vous avez reçu le présent AO dans le cadre d'une invitation directe du PNUD, sa transmission à une autre entreprise nécessite que vous en notifiiez le PNUD.

Dans l'hypothèse où vous auriez besoin d'explications, nous vous invitons à contacter la personne désignée dans la fiche technique ci-jointe en qualité de coordonnateur des questions liées au présent AO.

Le PNUD attend avec intérêt votre soumission et vous remercie d'avance de l'attention que vous portez aux opportunités commerciales proposées par le PNUD.

AMC Telecom



Internet à partir de
9.000 FCFA

Avec **mobi** de AMC Télécom

Nouveaux Produits

Nouvelles Satisfactions



Brazzaville: Av. Alphonse Fondere, Immeuble C.N.S.S, 1er étage, Centre-ville, Rép. du Congo
Pointe-Noire: Av. Charles De Gaulle, Centre-ville (en face de l'hôtel MIGITEL), Rép. du Congo
Téléphones : 00242 05 545 07 60/ 06 950 53 02/ 06 888 81 81
Courriel : support@amc-telecom.com - Web : www.amc-telecom.com

Pas de crédit ?
Garde le SOURIRE avec

WARID
SO-M-NGA

Appelle maintenant, Paie plus tard.

Pour emprunter du crédit de communication :
Compose *1818*1# OK pour obtenir 100 FCFA de crédit.
Compose *1818*2# OK pour obtenir 200 FCFA de crédit.

Le crédit emprunté est remboursable à la prochaine recharge
Offre soumise à conditions.

www.waridtel.cg 04 400 01 23 ou 123

WARID
Passer à l'action



**Assurances et
Réassurances du
Congo**

Nous vous **accompagnons**
pour tous vos **besoins** en
assurances.

ASSURANCE AUTOMOBILE ASSURANCE INDIVIDUELLE ACCIDENT
ASSURANCE RESPONSABILITE CIVILE ASSURANCE TOUS RISQUES
ASSURANCE MALADIE (Chantiers, Montages et Essais)
ASSURANCE VOYAGE ASSURANCE INCENDIE
ASSURANCE TRANSPORT ASSURANCE MULTI-RISQUES HABITATION
ASSURANCE GLOBALE BANQUE ASSURANCE SCOLAIRE

ASSURANCE MULTI-RISQUES BUREAU
Protégez votre entreprise
dès maintenant!

TerraTech
le monde de l'informatique

Promotion spéciale

Ordinateurs portables **acer**

Acer Aspire E1-570

Acer Celeron (Couleur Rouge)
Acer Celeron (Couleur Grise)

Acer Aspire V5-131



Spécificités

* Intel Core i5-3337U, Système Windows 8
* 1.8 GHz with Turbo Boost up to 2.7 GHz
* 4 GB DDR3 Memory, 500 GB HDD
* 15.6" HD LED LCD, HD WEBCAM
* French keyboard, DVD-Super Multi DL drive

Spécificités

* Intel Celeron Processor (2.2 GHz), Windows 7
* 4 GB DDR3 Memory, 500 GB HDD
* 15.6" HD LED LCD, HD WEBCAM
* French keyboard, DVD-Super Multi DL drive

Spécificités

* Intel Celeron
* Système d'exploitation Windows 7
* 2 GB DDR3 Memory, 320 GB HDD
* 11.6" HD LED LCD, HD WEBCAM
* French keyboard, DVD-Super Multi DL drive

Prix : **479.000** TTC

Prix : **265.000** TTC

Prix : **259.000** TTC

DIALOGUE INTER-MALIEN

Le désaccord persiste sur l'organisation du futur dialogue de paix

Interrompus jeudi, les débats ont repris ce samedi 19 juillet à Alger et doivent être consacrés aux propositions faites par les deux parties qui doivent préciser leur feuille de route sur les grandes lignes du dialogue.

Les négociations entamées le 16 juillet peinent à avancer parce que les parties concernées se querellent sur le lieu de l'organisation des prochaines rencontres et de la signature de l'accord de paix. Si les groupes armés prévoient une trentaine de jours pour l'élaboration de la feuille de route et neuf mois pour parvenir à un accord définitif, le gouvernement malien quant à lui, tient fermement à l'intégrité du territoire du pays. Les discussions d'Alger s'avèrent donc difficiles pour les négociateurs parce que les rebelles du nord du Mali continuent de réclamer l'autonomie de la région de Kidal alors que le pouvoir en place ne veut rien savoir, arguant que l'intégrité du territoire et le caractère laïc de l'État ne sont pas négociables. Pour ce qui est du lieu qui constitue une pierre d'achoppement pour le dialogue, la position de Bamako n'a pas changé. Les autorités en place souhaitent que les prochains pourparlers se tiennent au Mali même alors que les groupes armés veulent que ceux-ci soient organisés hors du territoire national. Malgré ces dissensions, les groupes armés du Nord Mali, les autorités gouvernementales et les médiateurs doivent tout mettre en œuvre pour définir le cadre des discussions, notamment avant la fin du mois de juillet en cours. Pour l'heure, il est prévu que les pourparlers se déroulent en trois phases : après la validation de la feuille de route consensuelle, les parties aborderont les négociations proprement dites, avec l'objectif final d'obtenir un accord.

À Bamako comme dans les départements du Mali, les populations souhaitent que le pouvoir et les rebelles parviennent à faire tomber leurs réticences en privilégiant l'intérêt de la nation de manière à ce que ces négociations se déroulent normalement et débouchent sur le retour de la paix et le rétablissement de l'autorité de l'État dans l'ensemble du pays.

Avant les négociations, les dirigeants maliens et les groupes armés ont procédé à un échange de prisonniers : 86 détenus et 45 militaires et policiers ont été échangés contre 41 Touaregs. Ces pourparlers inter-maliens sont les premiers à rassembler toutes les parties prenantes dans la recherche de la solution à la crise politico-sécuritaire qui a secoué depuis deux ans le nord du Mali, et ce depuis l'élection présidentielle il y a un an. Ils sont aussi les premiers ayant rassemblé l'ensemble des parties depuis l'accord intérimaire de Ouagadougou, en juin 2013. Cet accord prévoyait l'ouverture d'un dialogue inclusif inter-maliens soixante jours après l'entrée en fonction du gouvernement issu des urnes.

Nestor N'Gampoula

INVESTISSEMENTS

L'ONU critique les taux d'intérêts élevés en Afrique

Les Nations unies critiquent les taux d'intérêts élevés pratiqués par les banques sur le continent africain, qui découragent un grand nombre d'investisseurs de contracter des crédits auprès des banques.

Le directeur pour les Affaires économiques de la Commission économique des Nations unies pour l'Afrique (CEA), Andrew Mold, a expliqué vendredi à Xinhua que cette situation était en partie due au grand écart des taux d'intérêts pratiqués par les banques.

« Cette situation est injustifiée car elle limite le montant des prêts accordés au secteur privé », a déclaré M. Mold lors d'une cérémonie de la Banque africaine de développement pour le secteur manufacturier en Afrique de l'Est.

L'écart entre le taux de dépôt et le taux d'intérêt des prêts sur ce continent s'élève à environ dix pour cent, a-t-il observé.

La comparaison est clairement défavorable par rapport aux pays développés où cet écart est d'environ cinq pour cent, a-t-il déclaré. « Cette situation rend très difficile le secteur privé pour accéder à des financements », a-t-il indiqué.

« En moyenne moins de 20% du fonds de roulement du secteur privé en Afrique provient de banques commerciales », a-t-il dit. Le reste des fonds provient des bénéfices réinvestis ou des marchés des capitaux.

D'après le CEA, le coût du crédit élevé réduit le montant des investissements dans la région. M. Mold a par conséquent appelé les gouvernements africains à mettre en place des politiques pour réduire le coût du crédit.

Xinhua

CRISE EN RCA

169 participants centrafricains annoncés au forum de Brazzaville

Le ministère congolais des Affaires étrangères et de la coopération a annoncé, le 18 juillet à Brazzaville, que 169 Centrafricains vont participer à partir de ce 21, jusqu'au 23 juillet, au Forum sur la paix et la réconciliation en République centrafricaine à Brazzaville.

« Nous avons fait le point sur la tenue du forum. Nous avons confirmé que le forum va se dérouler ici à Brazzaville du 21 au 23 juillet et nous avons aussi reçu la confirmation de la participation de tous les pays concernés, notamment ceux de la sous-région. Le forum aura donc lieu; toutes les dispositions sont en train d'être prises pour que les 169 participants qui viendront de Bangui viennent à Brazzaville dès le dimanche de sorte que lundi la

cérémonie d'ouverture ait lieu en présence du chef de l'Etat », a indiqué vendredi le secrétaire général du ministère des Affaires étrangères, Cyprien Sylvestre Mamina, au cours d'une rencontre avec les ambassadeurs et représentants des missions diplomatiques accréditées au Congo.

Concernant les participants centrafricains dont certains avaient montré une réticence à participer à ces assises, il a estimé que le Congo aide les Centrafricains à tenir leur forum à Brazzaville et la sélection des participants est l'affaire des Centrafricains. Toutefois, à-t-il estimé, ce forum est inclusif et toute les sensibilités doivent y prendre part.

L'ambassadeur de la République centrafricaine (RCA) au Congo, Marie Charlotte Fayanga, a au

cours de cette réunion avec les diplomates, annoncé l'arrivée le dimanche 20 juillet à Brazzaville de la présidente de la République centrafricaine, Catherine Samba-Pandza.

Quelques sensibilités centrafricaines avaient annoncé leur intention de boycotter le forum de Brazzaville, souhaitant pour la plupart une rencontre en terre centrafricaine. « J'aimerais vous rassurer que Brazzaville ne sera pas une rencontre de trouble, ni une nouvelle humiliation pour le peuple centrafricain. Brazzaville est une opportunité pour que les Centrafricains puissent à nouveau se parler », avait indiqué jeudi la présidente Catherine Samba Bandza, lors d'une rencontre avec les forces vives de Bangui.

Thierry Nougou

La Cécac souligne l'importance du Forum de Brazzaville

Dans un communiqué rendu public le 18 juillet, le secrétariat général de la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (Cécac) se dit surpris par les spéculations autour de la réunion consacrée à la réconciliation entre Centrafricains prévue du 21 au 22 juillet en République du Congo.

En sa qualité de rapporteur de la médiation internationale, le secrétariat général de la Cécac estime que le Forum de Brazzaville, étape cruciale du processus de la réconciliation nationale en Centrafrique, a pour objectif « de faire taire les armes et d'ouvrir la voie à un dialogue

politique inclusif entre Centrafricains ».

Il précise que la médiation internationale, dans son rôle d'accompagnement, assistera les Centrafricains, dans un premier temps, pour convenir à Brazzaville d'un accord de cessation de toutes formes d'hostilités et de gestion consensuelle de la transition et, dans un deuxième temps, pour poursuivre à Bangui le dialogue politique inclusif en vue de la conclusion d'un accord politique pour un règlement global et durable du conflit inter-centrafricain.

Cette médiation internationale, poursuit le communiqué, n'a

donc pas pour ambition de se substituer au peuple centrafricain ou de lui imposer une quelconque volonté, mais bien de l'accompagner vers une sortie de crise durable et consensuelle.

« Cette médiation s'inscrit en droite ligne des conclusions de la concertation des chefs d'Etat et de gouvernement de la Cécac tenue le 27 juin 2014 à Malabo, en Guinée-Équatoriale, et des conclusions de la cinquième réunion du Groupe International de contact pour la RCA tenue le 7 juillet 2014 à Addis-Abeba, en Éthiopie », conclut-il.

Yvette Reine Nzaba

ENQUÊTE

Le ministère congolais de la Défense nationale prend acte de la décision de la MISCA

Suite à la déclaration du chef de la Mission internationale de soutien à la Centrafrique sous conduite africaine (MISCA), le général Jean-Michel Mokoko, annonçant la prise des mesures pour le parachèvement de l'enquête diligentée à la suite des informations, diffusées par Human Rights Watch, selon lesquelles des soldats de la MISCA auraient été impliqués, le 24 mars dernier, dans la disparition forcée des civils dans la localité de Boali, à environ 80 km de Bangui, le ministère de la défense nationale du Congo Brazzaville a rendu public le 18 juillet un communiqué dans lequel il prend acte de la décision de la MISCA visant,

à titre conservatoire, la suspension du commandant et le retrait de l'unité incriminée.

« Nous nous engageons à mettre à exécution, sans délais, cette décision ; à coopérer dans le cadre de la poursuite de l'enquête jusqu'à la manifestation de la vérité, et, le cas échéant, à la prise de mesures qui s'imposeront dans le respect des normes internationales en vigueur », déclare le ministère.

Le ministère congolais de la défense affirme également son attachement de tolérance zéro prônée par l'Union africaine. Il réitère ses encouragements aux militaires, gendarmes et policiers

du contingent congolais, dont le comportement exemplaire est jusqu'ici apprécié par la communauté internationale et la population centrafricaine, engagés sous commandement de la MISCA, dans une mission sécuritaire et humanitaire difficile, pour laquelle le Congo paie un lourd tribut y compris en vies humaines.

Enfin, le gouvernement de la République du Congo réaffirme son engagement aux côtés de l'ONU, de l'Union africaine et de la CEEAC pour l'accomplissement de cette mission salutaire de restauration de la paix en République Centrafricaine.

Guillaume Ondzé

AFRIQUE/FRANCE

Lancement officiel de la Fondation franco-africaine pour la croissance

Michel Sapin, ministre des Finances et des Comptes publics, Arnaud Montebourg, ministre de l'Économie, du Redressement productif et du Numérique, et Laurent Fabius, ministre des Affaires étrangères et du Développement international, ont officialisé à Bercy le lancement de la Fondation franco-africaine pour la croissance en présence d'entrepreneurs, financiers, scientifiques, personnalités des secteurs du numérique et de l'audiovisuel.

Elle s'appuie sur un réseau rassemblant des acteurs africains et français. Sa vocation est d'intensifier les relations économiques entre l'Afrique et la France au service d'une croissance inclusive et durable associant l'ensemble des acteurs, à travers la formation académique et professionnelle, la promotion active des échanges et des investissements croisés et un rôle de plaidoyer pour les échanges entre le continent africain et la France. Il s'agit de mettre un peu du pragmatisme et d'efficacité dans les relations franco-africaines face à la concurrence des autres pays, notamment la Chine.

« L'Afrique est un continent

convoité », a souligné Michel Sapin. « La Chine, notamment, cherche depuis plusieurs années à s'y placer en première ligne, pour répondre à la demande d'une classe moyenne qui représentera dans les prochaines années entre 300 et 500 millions de consommateurs », a-t-il ajouté, déplorant qu'« au cours de la dernière décennie, la France n'[ait], elle, pas toujours perçu les signaux d'émergence de l'Afrique et [ait] laissé, à ses dépens, sa part de marché se dégrader significativement ».

« Les jeunes Africains ont changé par rapport à notre génération. Ils n'attendent plus les entreprises françaises. Ils vont avec les Asiatiques, les Canadiens, les Américains, les Marocains »

« Comment peut-on avoir attendu aussi longtemps avant de lancer cette fondation ? », s'est interrogé Laurent Fabius.

L'objectif est de créer des partenariats avec toute l'Afrique, francophone, anglophone, arabophone, et lusophone, en s'appuyant sur le secteur privé. « Il était grand temps que la France monte sur le bateau de la croissance africaine », a estimé la mi-

nistre des Finances du Nigeria, Ngozi-Okonjo-Iweala, dans un message vidéo. Cette croissance est évaluée à 5% en moyenne sur la dernière décennie.

Le président de la Fédération des organisations patronales de l'Afrique de l'Ouest, Jean Kacou Diagou, a quant à lui appelé les entreprises françaises voulant réussir sur le continent africain à privilégier les partenariats avec les investisseurs locaux. « Les jeunes Africains ont changé par rapport à notre génération. Ils n'attendent plus les

entreprises françaises. Ils vont avec les Asiatiques, les Canadiens, les Américains, les Marocains », a-t-il dit, ajoutant : « Je dirais qu'ils sont décolonisés de l'esprit. Il faut donc les reconquérir et, pour cela, créer des joint-ventures avec eux et non plus des filiales à 100 %. » Il a recommandé aux entrepreneurs français de « ne pas seulement exporter des Français diri-

geants alors qu'ils peuvent en trouver sur place ». Une prime est donc accordée au secteur privé, considéré comme le moteur de la croissance.

Le maintien des élites en Afrique a aussi été abordé

À cet égard, le mathématicien Cédric Villani, lauréat de la médaille Fields, a souligné la nécessité « de développer un écosystème local pour permettre aux gens de faire des allers et retours, mais de ne pas se sentir exclus s'ils partent de leur pays ». De nombreux participants ont insisté sur un échange « gagnant-gagnant », comme cela se fait d'ailleurs avec d'autres pays.

Le principe de la fondation a été proposé en décembre 2013, lors du sommet de l'Élysée pour la paix et la sécurité en Afrique, par le président français François Hollande. Sa préfiguration avait été confiée à l'économiste franco-béninois Lionel Zinsou, président de PAI Partners, sur la base d'un rapport co-signé par l'ancien ministre français des Affaires étrangères Hubert Védrine, le directeur des assurances Prudential Tidjane Thiam, l'ancien directeur gé-

néral de l'AFD Jean-Michel Severino et le banquier d'affaires Hakim El Karoui. Pour ses créateurs, cette fondation ne doit pas être une institution supplémentaire, « mais un réseau social des entreprises et de leurs contreparties dans la sphère publique et associative ».

Les pistes d'action identifiées sont les suivantes : la formation du capital humain, avec un financement de 3 millions d'euros par le ministère des Finances destiné à la formation professionnelle ; la coopération dans le domaine financier en vue d'améliorer les systèmes financiers et d'évaluer le risque pays ; la coopération dans le domaine culturel ; et les partenariats dans le domaine numérique à travers notamment l'e-learning 2.0.

Le rapport « Afrique-France : partenariat pour l'avenir » d'Hubert Védrine faisait état d'un doublement des flux économiques entre l'Afrique et la France dans les cinq prochaines années, aboutissant à la création de 200 000 emplois en France. Reste à savoir combien d'emplois seront créés en Afrique dans le cadre de ces nouvelles relations.

Noël Ndong

AIDE AU DÉVELOPPEMENT

La France prévoit une nouvelle baisse

Actuellement en discussion à l'Assemblée nationale, le projet de loi des finances rectificative 2014 prévoit une nouvelle coupe de l'aide publique au développement (APD) trois fois supérieure à celle du budget total. Le gouvernement français s'était pourtant engagé à porter l'effort à 0,7% du revenu national brut.

Le projet de loi prévoit une baisse de 2,5% de l'APD par rapport au budget initial. Or celle-ci avait déjà été revue à la baisse. Ce sont donc 73 millions d'euros qui seront amputés. La directrice de l'ONG One France, Friederike Röder, trouve cette baisse « disproportionnée par rapport à la baisse totale du budget de l'Etat qui n'est que de 0,8% ». Alors que 2014 s'inscrit comme la quatrième année de baisse consécutive en France, l'APD ne cesse d'augmenter à l'échelle mondiale, passant de 69,5 milliards de dollars en 2003 à 126 milliards de dollars en 2012.

Le chargé des questions d'aide au développement d'Oxfam, Christian Reboul, parle d'un « contexte inquiétant et d'une trajectoire négative ». Il déplore la coupe permanente malgré la croissance, « aussi faible soit-elle », et un renoncement politique couplé à une absence de volonté publique, constatant une absence de valeur de la parole politique. Malgré la baisse française, l'APD mondiale a crû de 6,1% en 2013. Pourtant en mars dernier, lors des assises du développement, le président François Hollande réaffirmait les engagements de la France, notamment la promesse de consacrer 0,7% du revenu national brut à l'APD en cas de croissance. Mais selon Friederike Röder, cette baisse est plus structurelle que conjoncturelle.

Pour le député d'opposition Jean-François Mancel, la cause du développement n'est pas porteuse électoralement, « et en période de crise, il est difficile de passer le message ». Et selon lui, le gouvernement est le premier responsable de ce désintérêt. « Il n'y a pas de campagne mise en place afin d'explicitier les avantages humanitaires et nationaux de l'aide internationale. La politique est largement illisible parce qu'il y a un manque de volonté de la faire connaître », déplore-t-il.

N. Nd.

LE 25 JUILLET, À BRAZZAVILLE
LE MAGAZINE FORBES AFRIQUE ORGANISE LE

FORUM
Forbes
AFRIQUE
2014

FORUM ÉCONOMIQUE

**LE RENDEZ-VOUS AFRICAIN
DES DÉCIDEURS INTERNATIONAUX**

avec, cette année, pour thème :

**« LES DÉFIS DE LA BANCARISATION :
construire le modèle africain »**

Une journée d'échanges et de débats pour :

- comprendre l'Afrique en mutation ;
- rencontrer les acteurs de son développement ;
- saisir les opportunités d'investissement.

forumforbesafrique.com



DÉVELOPPEMENT DURABLE

La COMIFAC à la recherche d'un financement conséquent pour se redynamiser

La question a été inscrite en tête d'affiche parmi tant d'autres débattues au cours de la session extraordinaire du Conseil des ministres de la Commission des forêts d'Afrique Centrale, tenue le 18 juillet à Brazzaville, sous la direction du ministre d'État, directeur de cabinet du président de la République, Firmin Ayessa.

Au nombre des dossiers examinés par les ministres des pays de la Commission des forêts d'Afrique Centrale (Comifac), soumis un jour auparavant par les experts, figure en place la question du financement de cette organisation forestière sous régionale.

Ainsi de manière approfondie, les participants ont étudié de nouvelles modalités en vue de réunir un financement plus conséquent pouvant permettre à cette organisation de relancer avec plus de vigueur et d'efficacité. Car traversant une phase défici-

taire due au non-paiement des cotisations statutaires par les pays-membres.

L'objectif étant de réorganiser au mieux cette institution forestière sous régionale, en vue de la rendre plus forte que jamais, et lui donner les moyens adéquats afin de lui permettre de remplir loyalement ses missions, pour le

« Nous avons besoin d'une institution forte et efficace et devons, en conséquence, lui assurer les moyens adéquats pour la mise en œuvre de ses actions stratégiques. C'est pourquoi, il est nécessaire que les Etats membres prennent les dispositions appropriées, notamment l'acquittement de leurs contributions statutaires et la mise en place des mécanismes financiers sûrs devant garantir un fonctionnement efficace de la Comifac »,

bien de cet espace forestière. « Nous avons besoin d'une institution forte et efficace et devons, en conséquence, lui assurer les moyens adéquats pour la mise en œuvre de ses actions stratégiques.

C'est pourquoi, il est nécessaire que les Etats membres prennent les dispositions appropriées, notamment l'acquittement de leurs contributions statutaires et la mise en place des mécanismes financiers sûrs devant garantir un fonctionnement efficace de la Comifac », a souligné le directeur de cabi-

net du chef de l'État, Firmin Ayessa.

Il a saisi par ailleurs cette occasion pour proposer aux participants d'expérimenter les systèmes de financement novateurs utilisés déjà dans

d'autres pays dans le monde, question d'améliorer la gouvernance et d'impulser la croissance verte.

Il s'agit, en effet, de la taxation des secteurs émissifs des gaz à effet de serre et le paiement des services environnementaux.

Les participants ont aussi planché sur la certification des forêts, le plan de convergence révisé, le rapport de l'audit financier et comptable de l'année 2013 ainsi que les propositions sur la restructuration du financement de la Comifac.

« La révision dudit plan de convergence sous régionale devrait s'accompagner d'une réorganisation approfondie du financement de cette institution forestière, en s'assurant des sources de financement adaptées, durables et prévisibles », a déclaré pour sa part, le ministre congolais du Développement durable et de l'Economie forestière, Henri Djombo.

Il a par ailleurs, reconnu que depuis l'adoption de ce plan de convergence, les pays du bassin du Congo ont consenti des efforts importants dans l'harmonisation des législations forestières de leurs pays respectifs; l'amélioration durable des concessions forestières, avec 5 millions d'hectares sous aménagement dont 30 millions dotés de plan d'aménagement.

Il faut ajouter à cela la certification forestière, avec 5 millions d'hectares de forêts certifiées; la création de 4,5 millions d'hectares de nouvelles zones de conservation de la faune, sans oublier le développement de la transformation des bois, avec un taux d'augmentation de 30 à 50%.

La réunion s'est tenue en présence de Madame Anne Marie Baiwang Djibergui, ministre de l'Agriculture et de l'environnement du Tchad, présidente en exercice de la Comifac.

Firmin Oyé

NOUVEAU FORFAIT

PLAQUETTES DE FREINS

À PARTIR DE

45 000 FCFA TTC



! Attention faites réviser vos freins

CONTRÔLE GRATUIT

du 1^{er} juillet au 30 septembre 2014



cfaogroup.com

Pointe-Noire : 13 rue Côte Matève, Tél : 05 550 63 63
 Brazzaville : Bld Denis Sassou Nguesso, Tél: 05 504 93 33 / 06 665 14 39
 www.cfaomotors-congo.com



PIÈCES D'ORIGINE



VENTE PUBLIQUE

L'Ambassade des Etats-Unis d'Amérique porte à la connaissance du public qu'elle organise une vente aux enchères le samedi 02 Août 2014 dans l'enceinte de son entrepôt sis, rue Léon Jacob en face de la société Afric à Mpila. La vente commencera à 9h00.

Les biens suivants seront mis en vente:

- Mobilier de résidence
- Appareils électroménagers
- Matériel informatique
- Appareils électroniques
- Véhicule Jeep Liberty y compris les pièces de rechange
- Bateau (Canon Rapide) avec remorque
- Elévateur (Hyster) de marque Komatsu
- Groupes Electrogènes, 30kva
- Tentes
- Conteneurs vides
- Divers

Toutes les personnes intéressées sont priées de se rendre au lieu indiqué ci-dessus, le Jeudi 30/07/2014 et Vendredi 01/08/2014 de 9H00 à 16H pour visiter les lots et prendre connaissance des conditions de vente. N.B. Tous les participants devront passer par le contrôle de sécurité pour avoir accès au lieu de la vente

Mode de paiement: EN ESPECES SUR PLACE!!!
SOYEZ LES BIENVENUS

OFFRE D'EMPLOI

AMBASSADE DES ETATS-UNIS, BRAZZAVILLE
NUMERO D'ANNONCE : 009/2014

OFFRE D'EMPLOI pour le poste de: Agent de Sécurité
Grade du Poste : FSN-02 (Grille salariale des agents de sécurité de l'Ambassade des Etats-Unis)

DATE D'OUVERTURE: lundi 14 juillet 2014; DATE DE CLOTURE: lundi 28 juillet 2014
Nature du contrat : Contrat à Durée indéterminée (CDI), après la période probatoire (période d'essai).

L'Ambassade des États Unis à Brazzaville recherche des individus ayant un diplôme d'études secondaires (BEPC), un niveau acceptable de la langue anglaise ainsi que les compétences professionnelles requises pour travailler dans le département de la sécurité. Les intéressés (ées) auront entre autres tâches: d'assurer la surveillance, la sécurité et la protection des propriétés et du personnel du gouvernement américain. Les intéressés (ées) exécuteront également d'autres tâches sur instructions de leur superviseur respectif. Un test est prévu, pour les candidats qui seront présélectionnés. Les candidats dont les dossiers ne seront pas retenus pour ce test ne seront pas contactés.

Les candidatures féminines sont fortement encouragées.

Pour postuler, prière de visiter notre site internet:
<http://brazzaville.usembassy.gov/job-opportunities.html>.
Pour de plus amples informations concernant cette offre d'emploi, prière de contacter le bureau des Ressources Humaines aux numéros suivants : 06-612-2073 / 06-612-2133 / 06-612-2143 / 06-612-2109
Par courrier électronique (E-mail) à l'adresse suivante : BrazzavilleHR@state.gov

Veuillez adresser vos candidatures en Anglais uniquement.

N.B : LES DOSSIERS DEVRONT ETRE COMPLETS, LES DOSSIERS INCOMPLETS NE SERONT PAS ACCEPTES ET SERONT DONC REJETES.

Merci de votre intérêt et Bonne chance!

PROMO VISA – DUBAI

Prix : 65.000FCFA (du 07 avril 2014 au 07 juillet 2014)
Kasstour Partenaire de Direct-Africa
Nos services :
- Vente des voitures toutes marques (neuves et occasions)
- Vente de pièces détachées à votre demande
- Agence de voyage (vente de billet d'avion de toutes destinations)
- Obtention de visa (Dubai, Chine, Afrique du sud etc.)
- Assistance à l'aéroport de Dubai
- Transport des marchandises (frets maritime et aérien)
Veuillez nous contacter à l'adresse suivante :
Brazzaville (croisement avenue de la paix, rue Mayama N° 84 Moundali)
Tél : 05 009 00 90 / 06 626 50 81 / 06 926 18 92
Email : directafricabzv@yahoo.fr, kasstour@yahoo.fr
Pointe-Noire 476 Boulevard Félix Tchicayas-OCH
Tél : 05 533 17 87 / 06 628 61 67
Email : directafricapnr@gmail.com

IN MEMORIAM

17 juillet 2013 – 17 juillet
Il y'a une année que tu n'es plus là Maman Paolo Béa Anna, mais dans nos cœurs tu es toujours présente. « L'Eternel a donné, l'Eternel a repris ». Pour cette journée de triste anniversaire puisse le tout Puissant dans sa grande miséricorde lui accorde paix et repos éternel. Que tous ceux qui l'ont connu joignent leur prière aux nôtres pour le salut de son âme. Papa Roger Koukangha son époux et enfants Bikindou Milandou ne t'oublieront jamais car tu es toujours parmi nous en âme et en esprit.



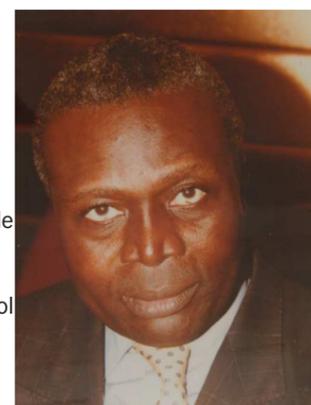
NÉCROLOGIE

Patric Nguimbi, secrétaire général section syndical Leidger, le comité de direction et l'ensemble du personnel de l'hôtel Leidger ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances le décès de leur collègue Barnabé Bakamba, survenu le 17 juillet au CHU de Brazzaville des suites d'une courte maladie. La veillée mortuaire se tient au domicile familiale, n° 127 rue Fouloumoueri, arrêt mère Ange à Moukondo. La date de l'inhumation et le programme des obsèques leur seront communiqués ultérieurement.



NÉCROLOGIE

Madame Popossi née Zébi Marie Joséphine, les enfants Edgar, Roch, Carine, Nadia, Christelle et Charlene Popossi et famille ont le regret de vous annoncer le décès inopiné à Cuffies en France de leur époux, père, oncle et grand père Alphonse Popossi Manzimba, ancien juge à la Cour suprême, le samedi 12 juillet. Le rapatriement du corps est prévu pour le vendredi 18 juillet à 18h par le vol régulier d'Air France. La date d'inhumation est prévue pour ce lundi 21 juillet. La veillée mortuaire se tient au domicile du défunt sis 104 de la rue Bangalas à Poto Poto-Brazzaville.



VENTE DE TERRAIN

Avec maison en plein arrondissement 3 Poto-Poto.

Pour plus de renseignements, contact : 01 021 17 98

MUSÉE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

Une opératrice culturelle camerounaise enthousiasmée par les objets d'arts

C'est lors de la visite de l'équipe du festival international et populaire des musiques traditionnelles Feux de Brazza au musée galerie du Bassin du Congo, que Gertrie Liliane Messi Essono, opératrice culturelle-directrice du festival de musique traditionnelle Redécouvrons nos racines, a été impressionnée par les objets d'arts de ce musée.

L'équipe dirigeante du festival Feux de Brazza conduite par son directeur général Hugues Gervais Ondaye, a visité le musée galerie du Bassin du Congo pour trouver ensemble le point d'articulation consistant à faire en sorte que cette entité artistique et culturelle, qui est ce musée galerie, participe à la cinquième édition de ce festival, prévu du 2 au 8 août 2014.

Cette cinquième édition qui met un accent particulier sur l'instrument a pour thème : l'instrument de musique africaine et son rôle dans le monde. Or, quand on parle d'instrument, on parle de conservation et quand on parle de conservation, il n'y a pas mieux que les Bassins du Congo dans la sous-région Afrique centrale, en dehors du grand musée du Cameroun qui a des millions de collections. Le musée du Bassin du Congo est sur cette lancée, a reconnu Hu-



Lors de la séance de travail entre les deux parties

gues Gervais Ondaye.

« Au musée galerie du Bassin du Congo, nous sommes chez nous, parce que ce musée qui fait un travail intense de conservation de nos valeurs culturelles, mérite notre attention, nous en tant que festival Feux de Brazza qui travaillons également sur des aspects du patrimoine immatériel et matériel en même temps. Nous sommes donc venus informer officiellement les responsables de ce musée que Feux de Brazza a mis un stand à leur disposition pour qu'ils exposent sur la richesse de ce musée. Nous avons donc regardé ensemble comment dans tous les diffé-

rents sites de ce festival, il y a la présence du Bassin du Congo avec des instruments ou des tableaux. »

En effet, pour cette cinquième édition, il y a des sites un peu partout à l'instar du site du village de Feux de Brazza où il y aura des productions scéniques et expositions ; du site de l'auditorium du ministère des Affaires étrangères et de la coopération où il est prévu le colloque ; du site de l'assemblée générale du Conseil africain de la musique à l'Unesco et bien entendu à l'Île Raphia qui est le point de chute du carnaval nautique qui se déroulera entre Brazzaville et l'Île Raphia.

Le directeur général du festival international et populaire des musiques traditionnelles s'est dit sortir de cet entretien très comblé, parce que les deux parties étaient sur la même longueur d'ondes. « Nous venons affirmer haut et fort au siège du Bassin du Congo que la culture jouera un grand rôle dans ce pays, pour vu que la société civile telle qu'elle est en train de bouillonner aujourd'hui, pour que dorénavant nous pesions sur les décisions culturelles de ce pays. »

Le musée galerie du Bassin du Congo devrait signer le partenariat avec le musée du Cameroun La proposition a été faite par

l'artiste camerounaise Gertrie Liliane Messi Essono qui a été impressionnée par les œuvres d'art de ce musée et du travail que font les culturels de ce musée. « Les gens devraient prendre conscience que c'est de là que nous venons. Si nous perdons cette culture, nous sommes perdus. Nous devrions faire de sorte que nous retournions vers l'arrière pour soutenir ces genres d'initiatives qui doivent être prioritaires dans le développement d'un pays. »

En visitant ce musée, l'artiste camerounaise a reconnu un objet venant de son pays, précisément de chez les Bamoun. « Il faudrait que votre musée signe des partenariats avec d'autres musées pour son enrichissement. Je me suis retrouvée dans la tribu Baka où je travaille avec des communautés autochtones. Si l'on échangeait, nous auriez l'histoire des Baka. »

Réponse du berger à la bergère, Hélène Ida Ntsiba, chef de service au musée galerie du Bassin du Congo, a approuvé l'idée de l'artiste camerounaise. « Je ne peux que soutenir ce qu'elle est en train de dire. C'est réel et c'est ce que nous devons faire. D'où, une parfaite collaboration avec le musée camerounais est envisageable. »

Bruno Okokana

LITTÉRATURE

« Vous n'êtes pas stérile » de Caryl Sisto Obondoko Ellangui bientôt en librairie

Vous n'êtes pas stérile est le deuxième ouvrage de Caryl Sisto Obondoko Ellangui. Ce livre s'inscrit dans la continuité du premier, paru l'année dernière. Dans un style narratif, l'auteur plonge les lecteurs dans les méandres de la découverte de la stérilité jusqu'au dénouement de cette épreuve.

Son premier livre parlait de la guérison d'une leucémie. Dans celui-ci, il parle du problème de la stérilité dans un couple et du fait de ne pas avoir de descendance.

C'est un témoignage que Caryl Sisto Obondoko Ellangui a voulu apporter. « Après avoir écrit le premier, j'ai rencontré des personnes qui avaient souffert du cancer et à qui la lecture de mon livre avait fait du bien. Comme j'avais également expérimenté dans le couple ce que l'on peut vivre lorsqu'on n'a pas d'enfant et voir la main de Dieu dans ces situations, je me suis dit pourquoi ne pas écrire pour donner ce témoignage et fortifier les autres », explique l'auteur.

Écrit en dix mois après la sortie du premier, ce récit autobiographique de cent cinq pages décrit les étapes de cette épreuve que représente la découverte de la stérilité, l'inquiétude et les craintes de son épouse et, enfin, la naissance de ses enfants, dans un style vivant qui permet au lecteur de se projeter dans ce témoignage.

« Je crois à la puissance de Dieu et ma démarche est de montrer à tous ceux qui sont dans le même cas que moi qu'au-delà de tout, la foi en Dieu, qui a réponse à tout, peut agir sur ta situation », conclut-il.

Caryl Sisto Obondoko Ellangui a un troisième livre en projet, qui portera cette fois sur la puissance de l'aumône.

Vous n'êtes pas stérile, paru chez Oasis, sera disponible en France courant ce mois de juillet. Sa présentation officielle au Congo est prévue le 11 septembre.

Hermione Désirée Ngoma

MUSIQUE SACRÉE

Joseph Parisse Telanque met sur le marché du disque le premier album raélien

Cet opus de deux volumes en audio, contient vingt titres chantés dans différents genres musicaux, comme le Coupé décalé, le Muntwash, la Rumba, le Reggae, le Slow, le Zouk et le Folklore du Burkina.

Dans cet album dont le titre phare est Kama lève-toi c'est-à-dire Afrique lève-toi, Joseph Parisse Telanque, parle du message historique du prophète Raël, qui avait reçu une mission politique consistant à sauver le monde. Dans ce message, il préconise une décolonisation réelle et totale de l'Afrique en cinq points.

D'abord, la décolonisation politique par la constitution des royaumes unis du Kama donc d'Afrique en abandonnant les frontières et en créant une armée unique pour tout le continent du Kama constitué en fédération. Ensuite, il préconise la décolonisation économique par la mise en place d'une monnaie unique que l'on pourrait nommer le Kamo. Il prévoit aussi la décolonisation culturelle par la revalorisation de la culture traditionnelle et

des langues locales ainsi que l'adoption d'une langue unique pour tout le continent. Puis la décolonisation religieuse par la revalorisation de l'écriture traditionnelle et l'apostasie des religions importées par la colonisation. Enfin, il demande à tous les Africains d'embrasser les nouvelles technologies telles que les OMG pour la fin de la faim en Afrique, l'Internet, le clonage et la nanotechnologie, qui feront du continent le plus riche. Car, sans la constitution de royaume uni d'Afrique, il n'y aura point de salut pour le continent, pense-t-il.

En dehors de ce titre phare, il y a bien d'autres titres tels que : Pot-pourri de Raël ; Ana la primitive ; Baza Malamu ; le Titanic ; Dieu a trahi ; Femme kamite ; Le bon samaritain ; Le monde des sonnambules ; Elohim revient vite ; Fier d'être raélien dans laquelle il sublime des Raéliens qui croient qu'il est possible de vivre dans un monde meilleur où les hommes et les femmes au pouvoir seront guidés par la science et l'amour, plutôt que par les

émotions de peur et de culpabilité causées par les philosophies du passé.

Pour la promotion de ce premier album raélien, Joseph Parisse Telanque prévoit une production scénique à l'Institut français du Congo (IFC) de Brazzaville. Cet opus fera également l'objet d'un spectacle en l'honneur des frères Raéliens en provenance de divers horizons d'Afrique pour participer à un séminaire international qui aura lieu à Odziba à 100 km de Brazzaville-nord. Joseph Parisse Telanque entend offrir un merveilleux spectacle à leurs hôtes de marque.

L'artiste a lancé également appel aux producteurs scéniques pour le produire partout à travers le territoire national. Pour ce faire, il suffit de le contacter à l'adresse suivante : parisse666@yahoo.fr 00242.06.677.50.82.

Ce double CD disponible pour l'instant sur support audio avant la finition des clips vidéo courant la fin du mois d'août prochain est, vendu à 6.000 FCFA.

B.O.

Brazzaville Paris

7 vols par semaine
dans les deux sens



Contact: 06 509 0 509

 **ECAir**
Bienvenue chez vous.

www.flyecair.com / e-mail: relationclients@flyecair.com

Suivez nos activités sur  

CHRONIQUE

Festival Ecrans Noirs de Yaoundé

La 18^e édition du Festival Ecrans Noirs se tient depuis le 19 et prendra fin le 26 juillet prochain au Palais des congrès de Yaoundé.

Arrivé à maturité, l'on peut reconnaître qu'il constitue désormais un véritable réservoir de sons et couleurs d'Afrique et offre également une rampe à la créativité cinématographique.

Cette année, Ecrans noirs 2014 c'est avant tout la célébration des cinémas nigérian et marocain, avec la présence annoncée de l'une des actrices les mieux payées de Nollywood, Geneviève Nnaji, les cinéastes marocains, dont la productrice Rachida Saadi, les réalisateurs Salma Bargach, Mohammed Abderrahman Tazi, Hassan Benjelloun, Daoud Oulad Sayed, le critique Mohammed Bakrim, et l'acteur Imad Fejjaj. Le thème retenu pour cette édition tourne autour de ces deux pays :

« Cinéma, art, commerce, industrie. Les cas marocain et nigérian. Quel choix pour l'Afrique centrale ? » Un thème qui fera par ailleurs l'objet d'un colloque durant l'événement.

L'exemple de Nollywood au Nigeria pourrait s'avérer comme une voie, dans un contexte socioculturel où les africains sont éparpillés entre des séries produites essentiellement au Brésil, et des feuilletons américains en perte de vitesse. Selon certaines sources, l'industrie cinématographique nigériane avec plus de 15 000 films produits ces quinze dernières années représente plus de 1,2% du PIB du pays, avec un investissement de plus de 30 milliards de francs CFA, ne faut-il pas s'en inspirer ?

De son côté, le cinéma marocain a fêté son Cinquantenaire en 2008, il faut savoir que son premier long métrage remonte à 1958 et fait partie des « plus grandes réussites » du cinéma en Afrique, avec un système de financement confondant fonds publics et grosses maisons de production qui devrait servir d'exemple pour l'Afrique centrale.

En guise d'ouverture du festival, la comédie du réalisateur marocain Mohamed Abderrahmane Tazi : « À la recherche du mari de ma femme » a été projetée pour le plus grand bonheur des cinéphiles et autres amoureux du 7^e art qui se réjouissent à l'avance de ce que le festival leur a promis dans sa foulée la projection de dix films provenant de ce pays maghrébin et six longs métrages qui seront en compétition.

Le Maroc et le Nigeria qui sont présentés à juste titre par les organisateurs comme « deux monstres du cinéma africain » devraient servir de sources d'inspiration à l'Afrique centrale, dont la production nationale dans la plupart des pays a connu un net recul ces dix dernières années.

Outre le village du festival qui est établi au boulevard du 20 mai à Yaoundé, les productions retenues par les organisateurs de ce festival sont présentées au grand public pendant huit jours dans différentes salles parmi lesquelles, les Instituts français de Douala et Yaoundé, l'Institut Goethe, la Salle de projection Sita Bella, la Salle des conférences de la Caisse nationale de prévoyance sociale (CNPS) et le Palais des Congrès.

Le pays hôte qui abrite le festival présente neuf films camerounais, 11 documentaires, 14 courts métrages, et 12 longs métrages qui sont en lice pour cette édition 2014.

La remise du plus prestigieux des prix qui seront attribués, l'Ecran d'Or, aura lieu le 26 juillet, lors de la clôture. Fait à relever et augurant de lendemains enchanteurs pour le 7^{ème} art, l'association Ecrans Noirs qui souffre depuis quelques années d'une baisse considérable du soutien financier des annonceurs, devrait obtenir un ballon d'oxygène en 2015 avec son inscription très probable dans les lignes budgétaires de l'Etat du Cameroun, ce qui devrait constituer l'aboutissement d'une demande de reconnaissance d'utilité publique et d'attribution d'un domaine pour la construction du siège de l'association, mais surtout un exemple à suivre au niveau de la sous-région et partant du continent africain tout entier.

Ferréol Constant Patrick Gassackys

VENTE DE TERRAIN

M. Bany Arsène vend :

-un domaine de 20 parcelles jumellées situé à 100 mètres du stade Olympique en construction à Djiri. Prix = 120 000 000 francs Cfa à débattre.

-quatre parcelles jumellées avec un bâtiment (eau et électricité disponibles) à Pointe-Noire, au quartier Siafoumou.

Prix = 75 000 000 à débattre ;

contact : 05 367 87 97 / 04 408 26 96.

AC LÉOPARDS DE DOLISIE

Rémy Ayayos Ikounga satisfait du bilan de Patrick Aussems

Le point de vue du président de l'Athlétic club Léopards tranche avec les critiques formulées par les fans de son équipe à son entraîneur, notamment dans les choix techniques.

Les Dépêches de Brazzaville : L'AC Léopards est passée à côté de son objectif de prendre la première place du groupe. Un regret ?

Rémy Ayayos Ikounga : Évidemment je ne peux qu'éprouver des sentiments de frustration et de regret parce que l'idéal serait de gagner les trois

J'attends toutes les critiques possibles.

LDB : Hier on vous reprochait d'être à la fois président et entraîneur. D'aucuns affirmaient que les classements de l'AC Léopards étaient imposés par vous...

R.A.I. : Je n'impose pas. Je discute avec les techniciens. Je leur donne mon avis, mon flair de technicien aussi parce que j'en suis un et eux se confrontent à mes arguments et leurs positions. Le staff technique est un bloc qui travaille ensemble. Mais quand je discute avec le staff technique, ils ont l'avantage



Rémy Ayayos Ikounga

points pour prendre la tête du groupe. Ce qui devrait nous donner un avantage assez conséquent. Mais eu égard à ce résultat, il faut être réaliste. Il nous reste trois matchs dont deux à domicile qui devraient nous permettre, avec un peu plus d'efforts, il faut le reconnaître, d'être en demi-finale. Ce qui reste pour le moment notre objectif immédiat.

LDB : L'équipe éprouve depuis le début de la saison des difficultés à s'imposer à Dolisie, la citadelle imprenable. Quel est votre avis ?

R.A.I. : Cette expression devrait être bannie du monde du football. Vous voyez bien que pour vous amuser, le Brésil a perdu 7-1 à domicile. Avec cette notion de jouer à domicile d'ailleurs, vous l'avez souligné, nous avons gagné au Mali. C'est vrai, quand on joue chez soi, c'est un avantage psychologique. Nous avons un public derrière nous mais cela ne donne pas obligatoirement un avantage définitif. Au fil des matchs, il faut faire germer les analyses qui puissent contribuer à l'amélioration des matchs. Elles peuvent venir du public, des techniciens, des journalistes. Le match est passé en direct et tous les Congolais l'ont suivi. Ils peuvent apporter leurs suggestions.

d'assister aux entraînements chaque jour, ce que je ne peux pas faire puisque je réside à Brazzaville. C'est un argument essentiel dont je dois tenir compte. Il y a des années, on me reprochait quand il avait des contre-performances d'un joueur qui m'est proche, on disait Bhebey Ndey c'est le colonel qui l'impose et moi je m'obstinais à vous dire que mon expérience m'avait toujours démontrée qu'à ce poste on avait besoin de tel type de joueurs. Je me suis rarement trompé sur ça. Et quand on voit le match du 15 juillet, de façon notoire, vous pouvez toute de suite déceler l'absence d'un joueur comme Guelord.

LDB : Selon le contrat avec Patrick Aussems, il était prévu une évaluation au bout de six mois. Êtes-vous satisfait de son bilan ?

R.A.I. : Je ne jette jamais le bébé avec l'eau du bain. Un technicien peut faire une erreur ou l'on peut être d'un avis contraire sur un changement ou sur une décision qui aura été prise pendant le match, parce qu'un président de club n'est pas accroché à son téléphone pendant le match pour donner les instructions. Mais il faut voir aussi son bilan. Il est en tête du championnat national avec deux ou trois buts encaissés. Il est qualifié pour les demi-finales de la

Coupe du Congo après avoir gagné 4-1 à l'extérieur et à domicile. Il est en deuxième position dans la phase de poules d'une coupe africaine en encaissant un seul but en trois matchs. Ce n'est pas après un tel bilan que vous allez vous séparer de quelqu'un dans l'immédiat. Je ne pense pas. Soyons réaliste. Est-ce qu'un tel bilan est négatif ? C'est aussi le revers de la médaille. Nous avons ici un public qui est extrêmement gâté, qui a vu tellement de belles choses. Il ne faut pas croire qu'on gagnera tout le temps à Dolisie.

LDB : Au fil des matchs, il y a un constat qui se dégage : les joueurs achetés à prix d'or n'ont pas du temps de jeu conséquent. Comment l'expliquez-vous ?

R.A.I. : Quand on achète un joueur aussi cher que soit-il, ce n'est pas acquis d'avance qu'il aura la même performance chez vous que là où il prestait. Il y a eu des joueurs achetés à prix d'or qui, en changeant d'environnement, n'ont pas donné ce qu'on attendait d'eux. Mais chaque fois que je prends un joueur d'ailleurs, le recrutement je le fais souvent moi-même, même si je suis parfois aiguillé par les gens mais je suis conscient d'une chose : c'est qu'un joueur qui vient à Léopards vient affronter une concurrence qui est rude. Ce n'est pas parce qu'il a été acheté plus cher que venir à Léopards, il est obligatoirement titulaire. Je ne donne jamais à un joueur la garantie d'être titulaire parce qu'il vient déjà trouver un groupe qui existe, qui a gagné beaucoup de choses, qui a joué une super coupe d'Afrique. Je ne suis pas fou de laisser un joueur à la traîne sans jouer alors qu'il était bon aux entraînements. Il démontre qu'il mérite la place.

LDB : Le 27 juillet débute la phase retour et l'AC Léopards reçoit le Réal de Bamako. Dans quel état d'esprit l'équipe est-elle au moment d'aborder cette manche déterminante ?

R.A.I. : Mes joueurs doivent jouer le ballon et considérer que les deux prochains matchs seront comme ceux aux éliminatoires. Vous ratez des matchs, vous sautez. Il faut jouer dans cet état d'esprit mais je redoute le poids des matchs accumulés. Nous jouons contre des adversaires qui ont déjà fini la saison. Ils se préparent dans le calme et sereinement. Nous, nous avons trois compétitions. J'ai envoyé cinq ou six joueurs en équipe nationale juste après le match. Dimanche, ils doivent jouer avec l'équipe nationale. Mardi, ils jouent contre Diables noirs comptant pour les demi-finales de la Coupe du Congo, sachant que cinq jours après il faut venir jouer un match de coupe d'Afrique à Dolisie. Entre-temps, il peut y avoir un match du championnat dans l'intervalle. Vous vous rendez compte que c'est une accumulation un peu exagérée des matchs. Cela rejoint ce que je vous avais dit, notre championnat est de trop. La saison au niveau local n'est pas cadrée par rapport à la compétition africaine. Demain, cela posera un problème de recrutement.

Propos recueillis par James Golden Eloué

RDC

La croisade judiciaire contre Joseph Kabila à la CPI jugée insensée

La démarche d'une frange de l'opposition en République démocratique du Congo (RDC) de voir le président de la République être traduit devant les instances judiciaires internationales pour crime contre l'humanité a suscité de nombreuses réactions dans la classe politique sur fond d'indignation.

Une frange d'opposants réunis dans une plate-forme appelée Coalition des forces politiques et sociales de l'opposition, ont lancé le mercredi 16 juillet dernier, une croisade judiciaire à l'encontre du chef de l'État, Joseph Kabila, à travers une pétition qu'ils comptent transmettre à la Cour pénale internationale. C'est dans la salle polyvalente de la paroisse Notre dame de Fatima qu'ils ont fait leur show qui s'est terminé par la récolte des signatures. Parmi les principaux animateurs de cette action, on peut citer l'Union pour la Nation congolaise



Joseph Kabila Kabange

de Vital Kamerhe, l'Union pour la démocratie et le progrès social d'Étienne Tshisekedi ci-devant représenté par son secrétaire général Bruno Mavungu et l'Écidé de Martin Fayulu. Ces trois partis politiques sont soutenus dans leur démarche par des regroupements politiques alliés tels que « *Sauvons la RDC* » et la Coalition pour la vrai dialogue.

« *Nous lançons officiellement une demande sous forme de pétition à Barack Obama, aux membres permanents du Conseil de sécurité de l'ONU et à son secrétaire général pour solliciter des mesures d'isolement à l'encontre de Joseph Kabila et sa mise en accusation devant la CPI* », peut-on lire dans la pétition. Que reproche-t-on au président de la

République ? Les pourfendeurs de Joseph Kabila mettent sur son dos plusieurs faits allant des fameux massacres des adeptes de Bundu Dia Kongo à l'assassinat des journalistes et activistes des droits de l'homme en passant par les exécutions extrajudiciaires des présumés « *Kuluna* » etc. Pour tous ces griefs, Vital Kamerhe et compagnie estiment que la culpabilité de Joseph Kabila est établie en fait et en droit. D'où leur obstination à le voir être transféré à la Cour pénale internationale (CPI) pour y être jugé.

Vital Kamerhe et ses amis ne se sont pas arrêtés là. Dans la même pétition, ils dénoncent les menaces et brimades dont sont régulièrement victimes les opposants au régime Kabila. Poussant plus loin leur outrecuidance, les signataires de la pétition en ont profité pour réclamer la tenue du dialogue inclusif conformément à l'Accord-cadre d'Addis-Abeba tout en exigeant, dans le même temps, la libération sans condition

de tous les détenus politiques et d'opinion.

Cette prise de position de l'opposition a, comme il fallait s'y attendre, suscité de nombreuses réactions dans la classe politique sur fond d'indignation. Le porte-parole du gouvernement, Lambert Mende, qualifie d'insensée la démarche de Vital Kamerhe et de ses amis pour autant que certaines des affaires qu'ils exhument aujourd'hui « *ont déjà été réglées par la justice du pays* ». Et le porte-parole de se demander : « *Qu'est-ce que le président américain, dont le pays n'a même pas ratifié le traité de Rome, a à voir là-dedans ?* ». Dans d'autres milieux intéressés, cette démarche est plutôt perçue comme symptomatique d'une opposition en totale déliquescence, sans programme ni vision politique pour l'avenir, et qui ne sait plus à quel saint se vouer au fur et à mesure que se rapproche l'échéance de 2016. Dossier à suivre.

Alain Diasso

DGI

Les entreprises appelées à payer l'acompte provisionnel au plus tard le 31 juillet

Le directeur général des impôts, Dieudonné Lokadi, lance un appel à tous les contribuables de la RDC assujettis à l'impôt sur les bénéfices et profits pour le compte de l'exercice fiscal 2015.

L'acompte provisionnel sur les bénéfices et profits de l'exercice fiscal 2015 est de 40% et porte sur les revenus de 2014. Les entreprises assujetties à l'impôt sur les bénéfices et profits ont donc jusqu'au 31 juillet pour s'acquitter de ce devoir. Il s'agit de tous les

opérateurs économiques qui relèvent de la direction de grandes entreprises, des centres d'impôts de Kinshasa, Lubumbashi, Goma et Matadi ainsi que des sièges modélisés et modernisés dans les directions provinciales de la Direction générale des impôts (DGI). En effet, l'acompte provisionnel qui est une somme réglée au service des impôts, permettant de s'acquitter partiellement de votre impôt sur le revenu, répond à un calendrier transmis par l'administration. Selon Dieudonné Lokadi qui est intervenu sur la radio Okapi, il s'agit de l'impôt sur le béné-

ficé que les entreprises réalisent au cours de l'année 2014 qui sera déclaré en mars 2015. « *Mais la législation prévoit qu'au cours de l'année de réalisation des revenus qu'on puisse payer l'acompte au plus tard le 31 juillet et le 30 novembre les acomptes provisionnelles* », a-t-il expliqué. Cependant, les contribuables qui ne respecteront pas cette échéance seront contraints de payer des pénalités assez fortes. Dans ce cas, ils devront payer 50% de l'acompte qui ne sera pas payé.

G.O.T.

INDUSTRIES EXTRACTIVES

« La conformité Itie n'est pas une fin en soi »

Pour atteindre le statut de « Pays conforme Itie », la RDC a répondu à vingt critères mais la 21e exigence se rapportant à la conformité contraind le pays, selon le Premier ministre Augustin Matata Ponyo, à préserver cette conformité, à rester conforme pour l'avenir et à veiller au principe de suivi-évaluation pour préserver la transparence.

Le chef du gouvernement a reçu, le 17 juillet, pour la première fois les membres de l'Initiative pour la transparence dans l'industrie extractive-RDC (Itie-RDC) après l'atteinte du statut « *Pays Conforme* » en début du mois de juillet. Aussi le « *respect strict* » de la 21e exigence s'impose d'autant

que le résultat atteint est le fruit des efforts inlassables. « *Il s'agit d'un travail abattu dans la discipline, l'abnégation et dans la perspicacité pour arriver à cette conformité* ».

La nouvelle mission des membres de l'Itie est de préserver cet acquis. Dans sa lecture de la situation, Augustin Matata a relevé d'autres réalités importantes occultées par l'annonce de l'atteinte de la conformité. En effet, cette étape suppose, a-t-il indiqué, que les déclarations produites par les entreprises du secteur sont transparentes et donc conformes à la réalité. De son côté aussi, l'État à travers ses régies financières a produit des déclarations conformes et compatibles avec les entreprises extractives. Entre les deux, il n'y a pas eu une quel-

conque pression de l'État, principalement ceux des ministères des Hydrocarbures, des Mines et du Plan, aux entreprises du secteur, du reste indépendantes dans l'élaboration de leurs déclarations. Au-delà, il convient de ne pas ignorer le fait que les ressources naturelles dont il est question sont épuisables, a-t-il renchéri. Il faut engager nécessairement le pays dans la voie d'une production et d'une gestion rationnelle des ressources naturelles pour mieux dominer l'avenir et pour doter les générations futures des moyens de leurs compétitions. « *C'est donc une interpellation de l'ensemble des acteurs publics de veiller à ce que ces ressources soient bien utilisées* ».

Laurent Essolomwa

AFRIQUE

Lutte contre les obstacles à l'investissement dans les infrastructures

Les besoins en infrastructures du continent sont trop importants au vu de ses sources de financement existantes, mais les investisseurs ne saisissent pas toujours l'occasion.

La table ronde organisée conjointement à Paris, entre la Banque africaine de développement (BAD), l'Organisation de coopération et de développement économique et l'International Growth Center est donc arrivé à point nommé. Selon la BAD, cette rencontre intervient à un moment où de plus en plus de pays africains s'attachent à relever ce défi de plus belle et à aller de l'avant, grâce à de nouvelles politiques, des réformes et de nouvelles initiatives, afin de réécrire leur avenir. Cette table ronde était également l'occasion d'impliquer et de mettre au défi l'ensemble des acteurs-clés dans le domaine des infrastructures en Afrique, sur les mesures concrètes à prendre, les réformes politiques comprises. Les résultats de la consultation viendront nourrir un document de politique, dans lequel seront proposées des réformes réalisables à l'échelle tant nationale que régionale et internationale. L'occasion pour le président de la BAD, Donald Kaberuka, de prendre fait et cause pour la lutte cruciale contre les obstacles à l'investissement privé qui entravent le programme de développement des infrastructures de l'Afrique. Dans un communiqué, la BAD explique que nombre d'acteurs-clés dans le domaine des infrastructures en Afrique – dont des responsables gouvernementaux, des représentants d'organismes internationaux de développement et du secteur privé – ont assisté

à l'évènement, qui a pris la forme d'une table ronde sur « *La suppression des obstacles politiques à l'investissement privé dans les infrastructures en Afrique* ».

D'autre part, ajoute-t-il, les investisseurs ne se saisissent toujours pas encore pleinement des opportunités qu'offrent les infrastructures. Beaucoup continuent de juger les infrastructures en Afrique comme un secteur à haut risque et que les agences de notation et de crédit donnent souvent une image négative des opportunités d'investissement dans les infrastructures africaines.

À en croire Donald Kaberuka, la BAD a sauté sur l'occasion en travaillant sur le développement des infrastructures au point de devenir le plus grand bailleur africain, et que l'importance durable de cette problématique des infrastructures était l'une des priorités opérationnelles majeures de la banque pour le continent.

La BAD, indique-t-il, a fait part de l'intention de renforcer le développement des infrastructures de transport et les corridors commerciaux régionaux, les liens entre zones rurales et urbaines, les infrastructures de TIC à haut débit et des projets qui promeuvent l'accès à l'eau et à l'énergie avec un approvisionnement sécurisé. Parmi les initiatives innovantes, le président de la BAD cite Africa Growing Together Fonds financé par la Chine à hauteur de 2 milliards USD et le Fonds Africa50 qui mobilise les fonds africains, en démontant que l'Afrique est prête à garantir un grand nombre de risques et à développer un environnement qui favorise l'implication du secteur privé.

Gypsie Oïssa Tambwe

GRANDS LACS

La connectivité bientôt renforcée entre la RDC et les pays de la sous-région

La Banque mondiale (BM) vient d'approuver un financement (don IDA) de 92,1 millions de dollars US pour une période de cinq ans, en appui à la cinquième phase du projet de dorsale de télécommunications en Afrique centrale.

Il s'agit, précise un communiqué de l'institution de Bretton Woods, d'un processus visant à relier les principaux pôles économiques du pays entre eux et, via les pays voisins, aux réseaux régionaux et internationaux. L'idée est d'aider la RDC à accéder aux moyens de télécommunication rapide à bas prix, peut-on lire sur le document. Pour le directeur des Opérations de la BM dans les deux Congo,

Eustache Ouayoro, cette initiative vient s'ajouter aux efforts fournis ces dernières années pour promouvoir la croissance et ouvrir les nouveaux débouchés aux Congolais. Justement, renchérit-il, c'est une occasion à ne pas négliger dans la mise en place des infrastructures et l'exploitation plus intensive du potentiel de transformation que recèlent les technologies de l'information et de la communication (TIC). Concrètement, l'impact attendu est, par exemple, le développement des tronçons manquants dans le réseau national de fibre optique. Au-delà, l'on peut espérer également le rapprochement des pôles économiques les plus densément peuplés du pays dans les quatre coins du terri-

toire national, en l'occurrence Kinshasa (ouest), Goma (est) et Lubumbashi (sud). Le projet prévoit aussi une participation des privés dans le cadre des partenariats publics-privés. Ceux-ci sauront tirer un large profit du nouveau réseau reliant les trois principaux centres du pays. Il est même prévu un volet dédié à l'assistance technique. Ce projet vient ainsi faire avancer les interventions de la BM dans le sens de la paix, la stabilité et le développement des pays de la région des Grands lacs. Les services publics et privés profiteront mieux de l'apport des TIC dans le domaine de la coopération et des échanges régionaux. Bien entendu, la paix ne pourra que se trouver consolidée.

Laurent Essolomwa

DIVERTISSEMENT

La chaîne A+ sera lancée le 24 octobre

La nouvelle chaîne de Canal + se définit comme la première chaîne 100% africaine du groupe français.

La chaîne A+, qui sera basée à Abidjan en Côte d'Ivoire, sera intégrée à l'offre de base de Canal+ qui déjà séduit beaucoup d'abonnés africains. Le producteur RD-congolais Michel Mutombo-Cartier sera le numéro 2 de la chaîne chargé de divertissement. La grille comptera 70% de séries en provenance notamment du Sénégal comme la série « *C'est la vie* » ou « *Tundu Wundu* », de la RCA « *Aimé Malgré lui* » ou de la Côte d'Ivoire « *Ma famille* ». Les films studios de Nollywood,

des concours de talents, de cuisine ou de coiffure seront également diffusés, apprend-on. L'idée de Canal +, indique RFI, est de faire émerger peu à peu des talents créatifs comme ce fut le cas en France il y a trente ans.

Cette chaîne, qui ne devrait pas diffuser d'information et des magazines d'actualité, indique-t-on, vise à montrer une Afrique positive, dynamique, moderne et riche de toutes ses cultures. En 2015, indique-t-on, la chaîne espère aussi créer l'événement avec

la série angolaise « *Windeck* » et la suite de « *Ma famille* », baptisée « *Ma grande famille* », qui agrandira le clan avec des comédiens venus de toute l'Afrique. A+, devrait permettre aux fictions africaines de passer un cap au niveau qualitatif, estime le producteur franco-camerounais Jean-Hubert Nankame, cité par Jeune Afrique. La chaîne, indique-t-on, offrira également une nouvelle fenêtre de diffusion pour les programmes déjà diffusés sur la chaîne Canal + comme la série à succès sud-africaine « *Wild* ». Cette dernière

produira des films et des séries et des télé-réalités africaines qui pourraient faire la notoriété de la chaîne. Absente de ce créneau en Europe, Canal + entend en effet en faire une des marques de fabrique d'A+, souligne Jeune Afrique. La grille comportera également une émission de relooking, actuellement en tournage dans quatre pays. Avec la création d'A+, Canal+ compte ainsi doubler son nombre d'abonnés en Afrique dans les deux prochaines années.

Patrick Kianimi



Le logo de la chaîne

OGEFREM

Les agents et cadres renforcent leurs capacités sur le transport multimodal

Le séminaire permettra au personnel de cet office d'améliorer leur savoir-faire dans ce domaine qui s'avère être très complexe, grâce à une formation de qualité assurée par deux experts internationaux.

Du 16 au 18 juillet, les agents et cadres de l'Office de gestion de fret multimodal (Ogefrem) se remettent sur le banc de l'école pour renforcer leurs capacités sur le transport multimodal afin de parler le même langage et maîtriser les fondamentaux de leur métier. Ces trois jours constituent donc une occasion pour les participants de passer en revue l'organisation du système de transport maritime ainsi que celle du commerce international sur lesquels s'articule toute la problématique de transport multimodal. À l'ouverture des travaux, l'administrateur-directeur de l'Ogefrem, Anatole Kikwa, a fait remarquer que le système des transports de la RDC consiste en soi en un réseau multimodal, vu qu'il est tributaire de la configuration géographique particulière à la RDC. « *Cette particularité spécifique n'est pas sans incidence sur les coûts des transports et de transit* », a-t-il indiqué. Ce séminaire est donc la bienvenue, étant donné qu'il permettra aux participants de maîtriser les outils de la logistique interna-

tionale du transport maritime, d'avoir une bonne connaissance des autres modes de transport et de comprendre la tarification des différents intervenants de la chaîne de transport, notamment les commissionnaires en douane, les commissionnaires de transports, les manutentionnaires, les consignataires, etc.

Pour rappel, dans le cadre de la réforme des entreprises publiques opérée en 2008, l'Ogefrem, jadis une entreprise publique en charge du fret maritime, s'est transformée en Office de gestion du fret multimodal, c'est-à-dire les missions de l'Office ont été élargies au statut d'établissement public. Désormais, l'Ogefrem s'occupe de tous les frets, maritime, fluviale, lacustre, ferroviaire, aérien et transport routier sur l'ensemble du territoire national. Pour recouvrer le fret susceptible de lui échapper, il compte plusieurs bureaux de représentation dans le monde.

Deux experts internationaux assurent cette formation. Il s'agit de Philippe Bonnevie, ancien délégué général de l'Association des utilisateurs de transport de fret de France et de Serigne Diop, secrétaire général honoraire de l'Union des conseils des chargeurs africains et responsable du cabinet d'études, d'expertise maritime et de conseil.

Gypsie Oïssa Tambwe

ITALIE

La police vole au secours des enfants d'Afrique

Par une opération humanitaire particulière, les forces de l'ordre vont financer des projets de l'Unicef en RDC et en Centrafrique notamment.

Comme chaque année, la police italienne va sortir un calendrier qui va faire parler de lui l'an prochain. Chacun de ces calendriers est en soi une histoire : pour les belles photos qui l'agrémentent autant que pour la cause à laquelle il est dédié. Pour les veuves de policiers morts en action, pour les policiers en retraite, pour les sans domiciles fixes, pour le recrutement... dans la police : les calendriers de la police italienne ou du corps des carabinieri (gendarmes) sont toujours très attendus, toujours très commentés, toujours achetés. Depuis 2001, leurs ventes ont permis à la police italienne de rassembler une somme rondelette, affirme-t-on à Rome : 1.887.000 euros, soit plus d'1,2 milliard FCFA tout de même ! Une somme qui sera totalement versée à l'Unicef, le Fonds des Nations unies pour l'enfance qui, à son tour, entend s'en servir pour financer des projets bien précis

en Centrafrique, en République démocratique du Congo, en Guinée, au Bénin et au Cambodge.

Comme on peut voir, une grande partie de ces fonds sera consacrée à l'Afrique. L'argent y servira surtout à soutenir les enfants victimes de violences dans les conflits (RdC), à leur nutrition dans les camps de déplacés (Centrafrique) ou à l'enfance déshéritée dans les villes. Il s'agit, précise la police italienne, « de soutenir les soins, la nutrition correcte et l'éducation courante des enfants et des nouveau-nés ; de promouvoir leur allaitement au sein ».

À raison de 8 euros (plus de 5.200 FCFA), on pourrait penser qu'il s'agit d'un produit à prix prohibitif. Erreur ! Il faut réserver son calendrier longtemps à l'avance. On est déjà près de l'épuisement pour le calendrier de 2015 ! Il faut dire qu'il s'agit littéralement d'une pièce unique. Les photos, réalisées par le grand photographe Vittorio Storaro, sont sublimes. Ces calendriers donnent rarement motif à regret à ceux qui décident d'en acheter un ou plusieurs, souvent pour la collection.

Lucien Mpama

FRANCOFOLIES DE KINSHASA

Quelques noms d'artistes dévoilés

Soixante-deux artistes principalement africains se produiront sur les scènes des dix sites retenus pour l'évènement prévu du 8 au 14 septembre prochain.

Le codirecteur des Francofolies de Spa et promoteur des Francofolies de Kinshasa, Jean Steffens, a ainsi annoncé le 18 juillet les noms des artistes comme Yousoupha, Lexxus Legal, Lokua Kanza, Johnny Clegg, Jean Goubald, Epolo (artiste belgo-congolais) et Passi. Du côté belge les artistes Saule, Suarez, Noa Moon, et André Borbe ont confirmé qu'ils feraient le déplacement. Les préventes des billets débiteront dans quelques jours et de nombreux noms seront encore dévoilés, a fait savoir Jean Steffens. Le projet, apprend-on, bénéficiera du plus grand plan media jamais présenté en Afrique. Comme aux Francofolies de Spa, les « Francos » kinoises accueilleront les concerts gratuits dans les « Bars en Folie », en début de soirée et les « Folies des Francos » se poursuivront jusque très tard. Hormis l'aspect culturel et musical, les « Francos » de Kinshasa,



explique-t-on, s'inscrivent aussi dans des volets sociétal et médical. Dans les 2 à 3 ans, le projet est de mener, avec les artistes, une campagne sur le paludisme, afin de réduire le coût des médicaments. Des projets éducatifs et pédagogiques devraient éga-

lement être mis sur pied. « Nous voulons absolument poursuivre cette aventure durant trois ans. Car il s'agit aussi d'un projet citoyen. Nous voulons développer de nouveaux espaces éducatifs et pédagogiques en créant un réseau de nouvelles classes comme

L'affiche des Francofolies nous souhaitons aider un orphelinat et équiper un théâtre de matériel sono de qualité », a fait savoir Jean Steffens, cité par capitale.be « De Spa à Kinshasa » est le titre de la chanson spécialement créée pour les premières Francofolies congolaises. Elle est

composée par l'artiste Epolo qui a beaucoup travaillé pour la réalisation du projet.

De nouveaux ponts culturels

Les Francofolies de Kinshasa, souligne Wallonie Bruxelles international, ont l'ambition de s'imposer comme l'un des rendez-vous majeur du calendrier international en s'appuyant sur le formidable vivier créatif du pays emblématique de la musique en Afrique. L'enjeu du festival, poursuit l'institution, est également de créer de nouveaux ponts culturels, économiques et touristiques entre la République démocratique du Congo, Wallonie-Bruxelles et le reste du monde tout en permettant le développement local de projets de coopération liés à l'éducation, la santé, l'expression musicale et artistique ainsi que la formation technique. Pour rappel, les sites retenus pour accueillir les concerts sont notamment le Théâtre Verdure, le stade Vélodrome de Kintambo, les Centres culturels M'Eko et Wallonie-Bruxelles, l'hôtel Invest ainsi que certains bars et clubs de la capitale congolaise.

Patrick Kianimi

Consultez nos nouveaux sites internet !

- Ergonomiques et esthétiques
- Un fil d'information en continu pour suivre l'actualité en temps réel
- Des focus sur les informations phares
- Différentes entrées possibles, par département, par thèmes...
- Un site très illustré avec de nombreuses photos, vidéos...
- Des dossiers thématiques notamment sur la diaspora, le foot, la culture...

**LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE**



www.lesdepechesdebrazzaville.fr
www.adiac-congo.com

**Un rendez-vous
quotidien
incontournable**

FOOTBALL-TRANSFERTS

Beaubo Ungenda et Ngoy Emomo vers Orlando Pirates

Remarqués lors du Championnat d'Afrique des Nations (Chan) en Afrique du Sud avec les Léopards locaux de la RDC, le défenseur central Ungenda Muselenge et l'attaquant Eddy Ngoy Emomo pourraient signer dans un proche avenir à Orlando Pirates.

Deux internationaux de la RDC, le défenseur central du Daring Club Motema Pembe (DCMP), Beaubo Ungenda Muselenge, et l'attaquant Eddy Ngoy Emomo de la formation de Shark XI FC de Kinshasa sont sur le point ou ont déjà signé un contrat avec le club sud-africain d'Orlando Pirates. Selon les sources sûres, les deux joueurs s'entraînent déjà avec le groupe qui a débuté la pré-saison à Nelspruit. Et l'on affirme que Ungenda et Ngoy Emomo sont logés à Milpark Garden Court Hôtel, ensemble avec deux autres joueurs, Issa Sarr et Philani Zikalala, qui sont déjà engagés par

Orlando Pirates. Ungenda Muselenge et Eddy Ngoy Emomo ont été remarqués lors de la troisième édition du Championnat d'Afrique des Nations (Chan) par l'entraîneur Vladimir Vermezovic des Pi-

rates. Et le club de Johannesburg les a invités à rejoindre l'équipe. Interrogé sur la signature de ces deux joueurs congolais, le manager directeur d'Orlando Pirates, Floyd Mbele n'a encore fourni au-



Beaubo Ungenda Muselenge



Eddy Ngoy Emomo

cun commentaire. Notons qu'Orlando Pirates a déjà eu à compter en son sein des joueurs congolais comme Blaise

Lelo Mbele, le gardien de but Chansa, et même feu l'entraîneur Bibey Mutombo Kalambaie, etc.

Martin Engimo

FOOTBALL AMICAL

Mazembe domine Mouloudia Bejaïa d'Algérie

Les deux buts des Corbeaux du Katanga contre les Algériens de Mouloudia Bejaïa ont été inscrits par les Maliens Ousmane Cissé et Boubacar Diarra. Le programme de Patrice Carteron prévoyait un total de six match amicaux avant de rejoindre l'Égypte pour affronter Zamalek en quatrième journée de la phase des poules de la Ligue des champions d'Afrique.

Le TP Mazembe a battu, le 16 juillet 2014 à Tunis, Mouloudia Olympique Bejaïa d'Algérie en match amical de préparation par deux buts à zéro. Mazembe, doit-on rappeler, en stage de préparation à Tunisie du match de la quatrième journée de la phase des poules de la 18^e édition de la Ligue des champions contre Zamalek. La rencontre est prévue le 27 juillet à Alexandrie en Égypte. Zamalek affrontera Mazembe sans trois de ces joueurs suspendus par la Confédération africaine de football (CAF) après les incidents provoqués de Lubumbashi. Il s'agit du Mauritanien Dominique Da Silva privés de trois matchs, et des Égyptiens Abdel Rehim Mahemoud et Hazem Emman. Les Corbeaux du Katanga fourbissent donc leurs armes en Tunisie avec des matchs amicaux, avant de rejoindre l'Égypte.



Joël Kimwaki de Mazembe, un joueur de Mouloudia et les arbitres avant le coup d'envoi

Après le match à égalité contre Hussein Dey d'Algérie (1-1), et la victoire contre un autre club algérien, l'USM Bel Abbes, (2-0), le club champion du Congo s'est imposé donc face au troisième club, une fois de plus algérien. Les deux buts de Corbeaux ont été inscrits par le Malien Ousmane Cissé (55e minute) de la tête sur un corner

du prometteur Ali Sadiki, et par un autre Malien de Mazembe, Boubacar Diarra, à la 87^e minute de la partie, sur une passe de Ghanéen Yao Frimpong après une contre-attaque lancée par le dribbleur ghanéen Salomon Asanté. « On a fait tourner avec deux défenses et trois animations milieu de terrain-attaque différentes sur

les trois matches. C'est intéressant puisqu'on a réussi à gagner deux matches et fait un bon match nul. On a moins souffert dans la première demi-heure que lors de deux premiers matches. On sentait vraiment une grosse différence de vivacité et de rythme, ça va de mieux en mieux. Face au Mouloudia Olympique de Be-

jaïa, on a eu des difficultés au milieu de terrain pendant quasiment toute la première mi-temps. Beaucoup de mal à ressortir les ballons, c'était dû à la qualité de pressing de l'adversaire. Finalement, sur un coup de pied arrêté et sur un contre on a fait la différence. J'ai beaucoup apprécié l'engagement de mes joueurs, c'est pour nous la meilleure façon de préparer ce déplacement difficile à Alexandrie face au Zamalek », a déclaré l'entraîneur français de Mazembe, Patrice Carteron.

Pour ce match, le onze de départ de Patrice Carteron a été composé du gardien de but Aimé Bakula, du Ghanéen Yao Frimpong, Joël Kimwaki, du Malien Salif Coulibaly (remplacé par Kabaso Chongo 46e minute), et Jean Kasusula en défense; le Malien Boubacar Diarra, Merveille Bope (remplacé par Hugues Bedi à la 60e minute), le Zambien Given Singuluma, Robert Mbelu Victor (remplacé par Salomon Asante à la 60e minute) ont été titularisés au milieu de terrain; et le Malien Ousmane Cissé (remplacé par Jonathan Bolingi à la 73e minute) et Ali Sadiki (73e) ont constitué la paire d'attaque des Badianguena.

M.E.

POLICE

Dix-huit officiers et sous officiers promus aux nouveaux grades

La cérémonie officielle de port des insignes de grade a eu lieu vendredi 18 juillet à l'occasion du rassemblement régimentaire qui s'est tenu dans les directions départementales de la police du Kouilou et de Pointe-Noire, en présence de plusieurs autorités civiles et militaires desdits départements et de divers invités.



Gaëtan Victor Oborabassi à gauche portant les insignes de grades aux nouveaux promus

S'adressant pour sa part aux nouveaux policiers promus et non promus, Gaëtan Victor Oborabassi, directeur départemental de la police au Kouilou et à Pointe-Noire a exhorté ces derniers au changement de mentalité, au sens de responsabilité du service public et à plus d'engagement. « *Tout en félicitant les nouveaux promus, j'exhorte les policiers non promus à travailler avec plus d'ardeur et de dynamisme afin de pouvoir bénéficier de la confiance de la hiérarchie et du commandement* », a-t-il déclaré.

Ainsi Gaëtan Victor Oborabassi a-t-il aussi saisi l'occasion pour faire le bilan du fonctionnement des services et unités de police des deux départements fixés par la feuille de route annuelle et mensuelle de la police. « *La situation opérationnelle au Kouilou et à Pointe-Noire est maîtrisée, les institutions, les entreprises publiques et privées fonctionnent normalement, les populations vaquent quotidiennement à leurs occupations, le bon ordre règne dans les lieux publics et la voie publique* », a-t-il poursuivi avant de signifier que : « *ce bilan positif n'est pas une occasion de se laisser emporter par le succès mais plutôt une occasion de travailler avec plus d'efficacité afin de prendre réellement en charge la voie publique et la gestion rationnelle des flux migratoires. Ceux-ci représentent l'un des facteurs favorables et des taux élevés de criminalité au Kouilou et à Pointe-Noire* ».

Il a rappelé la poursuite de l'opération Mbata ya bakolo, visant à lutter contre l'immigration clandestine des étrangers en République du Congo, dans les deux départements. « *Débuté le 4 avril à Brazzaville, l'opération de police Mbata Ya Bakolo aura inéluctablement lieu à Pointe-Noire et au Kouilou conformément aux orientations du gouvernement de république et du haut commandement de la police* » a-t-il conclu. Interrogé pendant cette cérémonie, l'un des nouveaux promus, le lieutenant colonel de police Emmanuel Massala a manifesté sa reconnaissance à l'endroit de sa hiérarchie en ces termes : « *En reconnaissance du haut commandement de la police, j'ai un sentiment d'allégresse, je mesure aussi le poids de la responsabilité qui pèse sur mes épaules* », a-t-il déclaré.

La fin de cette cérémonie était marquée par un défilé exécuté pour la circonstance. Le port de ces insignes des grades compte pour le troisième trimestre de l'année 2014, il obéit aux rites et traditions de ce métier conformément aux propositions du conseil de commandement de la police. Respectivement aux décrets, arrêtés et ordre général numéros 2014-326 du 30 juin 2014, 10162 du 2 juillet 2014 et 00000265 du 2 juillet 2014.

Séverin Ibara

Fin du séminaire sur la protection de l'enfance

Commencé le mardi 15 juillet au centre d'accueil social du deuxième arrondissement Mvou-Mvou et regroupant l'ensemble des acteurs locaux en charge des questions de l'enfance de la ville océane, ce séminaire s'est achevé vendredi 18 juillet

Ainsi pendant cette réunion, plusieurs critères de base d'une famille d'accueil ont été définis par les séminaristes comme : qu'une famille d'accueil soit celle qui n'a jamais été poursuivie par la justice; qu'elle soit exemplaire dans son environnement immédiat; qu'elle ait des enfants qui aillent à l'école et qu'elle dispose de ressources matérielles.

En effet manifestant pour leur part l'intérêt de ce séminaire pour les bases d'une famille d'accueil, Martin Nsika et Malonga Félicia respectivement l'un des responsables du centre Espace enfant et éducatrice au centre d'accueil des mineurs(CAM) du



photo de famille à la fin du séminaire

deuxième arrondissement Mvou-Mvou, ont expliqué que ce séminaire est l'un des premiers qui porte sur les questions d'une famille d'accueil dans la ville océane. « *Nous remercions le ministère des affaires sociales et le projet, en charge d'application de ladite formation. Le séminaire a permis aux acteurs locaux et formateurs d'échanger sur l'expérience et l'expertise des uns et des autres sur différentes questions portant sur la famille d'accueil*

et d'autres questions de l'enfance », ont-ils déclaré.

Rappelons que l'expérience d'une famille d'accueil est nouvelle en République du Congo. Avant Pointe-Noire, ces séminaires de formation ont commencé avec les acteurs sociaux de Brazzaville. Ils bénéficient de l'appui financier de l'union européenne à travers le projet « Vers le renforcement des capacités des acteurs locaux en faveur de la protection de l'enfance »

S.I.

SPECIALE FORMATION INFORMATIQUE

Bénéficiez de toutes nos formations

+ 1 mois d'assistance gratuite⁽¹⁾

Formation
100% Pratique

• Initiation
• Avancé

Choisissez votre lieu de formation

- formation à domicile
- en entreprise
- Centre KD

- Initiation à la Bureautique
 - Word • Excel • PowerPoint • Publisher
- Fonctions avancées • Excel^{New}
- Outlook (mails, contact, calendrier et agenda)^{New}
- Base de données • Access
- Gestion • Ciel Compta • Ciel
 - Paye • Ciel gestion commerciale
- Ciel Compta niv2 (Immobilisation, Trésorerie prévisionnelle, Compta analytique, Tableaux de bord)^{New}
- Infographie • Retouche d'image avec Adobe Photoshop
- Initiation à l'Internet
- Formation aux réseaux
- Maintenance informatique
- Synchroniser + partager données avec smartphone et PC^{New}
- Comment configurer la sécurité AV réseau • Symantec Endpoint^{New}
- Configuration d'un moteur SMS^{New}
- Administration d'un autocom IP^{New}

(1) Offre soumise à condition



Bzv 04 475 88 41 / 06 668 90 11
Kin +243899320131

849, Rue Voula Plateau des 15 ans (vers Pharmacie Jagger) - email : kdcomputer2011@hotmail.fr

HUMEUR

Vacances scolaires. Où iront se recréer des enfants ?

Étant donné que la construction architecturale et la configuration de bon nombre de nos villes souffrent d'un déficit en espaces de divertissement et d'encadrement social normatif des enfants et des jeunes, notamment des Park sociaux pour leur épanouissement moral après avoir passé près de neuf mois de scolarité, il devient impératif que soient interpellés à la fois ceux qui ont la charge de tracer les plans directeurs de nos villes, des gestionnaires de celles-ci et aussi des autorités en charge des questions de la jeunesse. Car comment moraliser les gamins lorsque ce qu'ils reçoivent comme éducation ne se passe pas dans des cadres construits, structurés et ayant bien des équipements adéquats pour des besoins divers d'enfants ?

Les congés scolaires sont là et il est question que les enfants se débarrassent des stress des tableaux noirs, des devoirs et autres évaluations pédagogiques et aussi d'une certaine rigueur de certains établissements scolaires. D'où cette question de distraction d'enfants devient une urgence à régler surtout dans ces derniers temps où l'occupation des parcelles d'habitations et la galopante démographie dans nos villes sont en train d'atteindre leur vitesse de croisière. Où sont les urbanistes et topographes, lorsqu'on sait que le syndrome de construire sans prévoir les espaces de récréation des enfants et même d'autres espaces du genre jardins publics a atteint aussi des arrondissements périphériques nouvellement créés ?

Prenez par exemple, les villes de Brazzaville et de Pointe-Noire avec des nouveaux arrondissements qui sont respectivement pour le compte de Brazzaville, Djiri et Madibou ; et pour le compte de Pointe-Noire, Mongo-Mpoukou et Ngoyo, rien ne présage les espaces publics sur lesquels seront bâtis ces lieux d'encadrement et d'épanouissement des jeunes. On assiste plutôt aux querelles interminables des occupations anarchiques des terrains de parcelles par des particuliers pour qui ces Park des jeunes ne sont pas une préoccupation.

Et par manque de ces espaces de jouissance et d'encadrement social des enfants, on assiste sporadiquement à des volontés non contrôlées de certaines écoles privées, de certaines sociétés et associations humanitaires et de certaines personnalités de pouvoir regrouper tant soit peu quelques enfants pour des excursions, des kermi-vacances, des foires des enfants et autres. Et cela n'a pas d'effet de généralité ni de pérennité à cause de la cruciale question de la prise en charge des enfants. Alors, la conséquence immédiate de ce déficit d'endroits de divertissement des jeunes dans nos villes, c'est le libre accès au phénomène destructeur des enfants appelé « vidéo-club ». Ces gamins ouvrent ces espaces pour tout projeter, notamment la criminalité, la pornographie, l'immoralité, l'incivisme et autres. Pire encore, là où devraient être construits des Park pour distraction d'enfants se construisent des conteneurs à boisson alcoolisée, des boîtes de nuit, des bars et buvettes, et des églises de réveil à forte nuisance sonore.

Ainsi donc la tentative est grande pour un enfant de 13 ans de se livrer soit à la sexualité non préparée soit à la bière. Ces choses-là, pourtant dangereuses pour les enfants, sont passées pour de vraies distractions de nos enfants pendant les périodes de congés scolaires par manque d'endroits idéaux.

Une chose est vraie à Brazzaville, Pointe-Noire, Etoumbi, Dolisie, Ouesso, Owando, Makoua, Nkayi et dans d'autres villes, il est triste de voir des gamins dont l'âge compris entre 14 et 17 ans se livrer à la bière sans limite sur les artères principales de ces villes et ceci jusqu'aux heures tardives.

Ces gamins sont contraints d'occuper certaines portions des artères et rues pour se livrer à n'importe quelle discipline sportive. Et quelques uns parmi eux lorsqu'ils sont interrogés, répondent, « où irons-nous nous distraire ? ». Or si ces espaces existaient, de gré ou de force certains gamins par effet d'enthousiasme préféreraient être là que d'aller boire de l'alcool dans les buvettes. Encore que des parents sont appelés à prendre leur responsabilité, car ce n'est pas parce qu'il y a un manque de vrais cadres de socialisation des enfants pendant les congés scolaires que les enfants sont autorisés à faire n'importe quoi.

L'urgence est là, ces espaces de distraction et d'encadrement manquent, alors est-il trop tard pour les avoir ?

Faustin Akono

JEUX AFRICAINS DE BRAZZAVILLE 2015

Le cyclisme congolais court au fiasco

La crise qui sévit depuis quelque temps à la Fédération congolaise de cyclisme (Fécocy) pourrait entraîner des conséquences graves sur la préparation des coureurs participant aux Jeux africains du cinquantième que Brazzaville abrite en septembre 2015, s'inquiète le troisième vice-président de la fédération, Dieudonné Loemba-Dona, qui appelle les différentes parties à se ressaisir.

À treize mois de la fête sportive continentale qui regroupera sur le sol congolais les athlètes du continent, les ligues et les cyclistes congolais ne parlent plus le même langage. Le troisième vice-président de la Fécocy, Dieudonné Loemba-Dona, président de la commission technique de la fédération, a expliqué : « Les ligues ont tourné le dos à la fédération et se sont alignées derrière les coureurs. Elles reprochent au président de la fédération l'opacité dans la gestion des fonds alloués par le ministère des Sports, mais malheureusement la fédération n'a pas convoqué les ligues pour se retrouver ».

« Dans son programme d'activité, la fédération devait aider les départements dans l'organisation des courses, mais rien n'est fait. Par ailleurs, nous approchons des Jeux africains, et il n'y a pas de commu-

nication. Les coureurs ne sont pas mis en stage comme dans d'autres disciplines. La fédération a donc organisé un stage pour les encadrants techniques, mais il n'y a aucun ancien coureur ni encadrant dans les quatre ligues », a-t-il déploré.

Dieudonné Loemba-Dona a, par ailleurs, rappelé que depuis 2013, la fédération n'avait pas été en mesure d'organiser le championnat national.

« Nous sommes passés de 2013 à 2014 sans avoir organisé le championnat national. Pour moi, la saison se termine avec le championnat national. Or depuis notre prise de fonction, il n'y a jamais eu de championnat national au niveau du Congo. En 2013, il n'y en a pas eu et cette année non plus. À ce jour, les ligues n'ont pas organisé de championnats. Je suis surpris de lire dans Les Dépêches de Brazzaville qu'il y a eu un championnat national alors qu'en tant que président de la commission technique de l'équipe nationale, donc proche des coureurs, je ne suis pas du tout au courant du dit championnat national. Comment peut-on organiser un championnat sans un seul des meilleurs coureurs du Congo ? », s'est-il interrogé.

Et d'ajouter : « Nous sommes au mois de juillet, et mon expérience me permet de dire qu'en moins d'un an, on ne peut pas préparer une compé-

tion. Nous allons au fiasco, car en 2012, nous avons participé au tour de Yaoundé : sur treize nations nous étions les derniers. En mars 2013, nous avons fait le même résultat, ce qui veut dire que rien n'a été fait », a-t-il martelé.

Dieudonné Loemba-Dona pense que le président de la fédération doit faire en sorte de concilier les différentes parties. « Il faut que le président Iloy, qui est le patron du cyclisme au Congo, mette un peu d'eau dans son vin pour ramener tout le monde vers lui et repartir du bon pied. Le président doit comprendre qu'il ne peut y avoir une fédération sans ligues ni ligues sans coureurs. Le temps court et s'il ne se ressaisit pas vite, on va au fiasco », a-t-il poursuivi.

La fédération est chargée de vulgariser le cyclisme auprès des jeunes. Selon l'ancien président de la ligue de cyclisme de Pointe-Noire, personne n'est allé à Brazzaville pour le championnat. La ligue de Pointe-Noire organise des courses de temps en temps. « La malchance qu'elle a eue, c'est qu'à l'époque de l'ancienne fédération, Pointe-Noire comptait quatre clubs, mais le bureau actuel n'a pas pu les maintenir tous et Pointe-Noire se retrouve avec seulement deux clubs », a-t-il précisé.

Charlem Léa Legnoki

TOTAL
Effimax
Super Gasoil

La Nouvelle Génération de Super et de Gasoil

PLUS D'ÉCONOMIES

PLUS DE PERFORMANCE

PLUS DE PROTECTION

Total Effimax est une nouvelle gamme de carburants de qualité supérieure, disponible en Super et en Gasoil dans les stations-services Total de Brazzaville et de Pointe-Noire.

www.totalcongo.com

Vous ne viendrez plus chez nous par hasard **TOTAL**

HANDI-SPORT

Les techniciens congolais en formation

L'objet de ce séminaire était que les techniciens congolais du handi-sport apprennent à classer les athlètes handicapés.

Ils ont appris les procédés de classification des sportifs handicapés engagés dans une compétition. Ces derniers peuvent en effet souffrir d'un même handicap mais les degrés sont différents. C'est le cas des aveugles et des malvoyants. Si les uns voient à peu près, les autres pas du tout. Ainsi, dans une compétition, ils doivent tous avoir les yeux bandés pour des raisons d'égalité. Ce système de classification est appliqué depuis longtemps dans plusieurs pays de la sous-région. Le Congo fait donc ses premiers pas en la matière. Par ailleurs, d'autres disciplines étaient au cœur du séminaire. Il s'agit, entre autres, de la dynamophilie, une discipline semblable à l'haltérophilie. À ce séminaire, le Tchad, le Cameroun, la RCA, le Gabon, la Guinée Équatoriale étaient représentés.

Rodolphe Gassayes Mouandzah (stagiaire)

BASKETBALL

L'ambassade des USA organise un camp de basket à Brazzaville

L'activité aura lieu du 21 au 22 juillet. Les jeunes de 12 à 15 ans et les entraîneurs des clubs de la ville capitale sont massivement attendus.

Les États-Unis sont déterminés à jouer leur partition pour le développement du basketball congolais. C'est ce qui explique, d'ailleurs, l'organisation du camp de basket qui s'ouvre ce lundi. La formation sera animée par des anciens joueurs américains, du WNBA et du NBA, qui ont effectué le déplacement de Brazzaville à cet effet. Ce camp est organisé en collaboration avec l'agence du département d'État américain en charge du sport.

Le programme du camp prévoit une conférence de presse dans la matinée du 21 juillet. Elle sera animée par les basketteurs venus des États-Unis.



Une formation de basket crédit photo Adiac

Elle aura lieu à l'École américaine internationale de Brazzaville. Bien après, le camp de formation sera officiellement ouvert. Pour le premier jour, près d'une cinquantaine d'enfants de 12 à 15 ans sont attendus. Ils travailleront sur les fondamentaux du basketball.

Le deuxième et dernier jour, le tour reviendra aux entraîneurs des équipes locales. Le nombre de participants à ce niveau est fixé à 25. Cette formation dédiée aux entraîneurs aura un avantage technique supplémentaire notamment pour ceux qui, il y a quelques

mois, ont pris part aux modules de formation des entraîneurs de basket dans le cadre du concept « Ibaka's Games ». Autant dire que le camp de basket qui sera organisé par l'ambassade des États-Unis est d'une grande importance tant pour la Fédération congolaise de la discipline que pour les ligues départementales, principalement celle de Brazzaville. Avec le camp des enfants de 12 à 15 ans, en effet, les experts américains renforceront le processus de développement du basket congolais à la base. Une manière de former la pépinière qui fera la fierté du Congo dans les jours à venir. Pour la Fédération et la ligue de Brazzaville qui ont des projets allant dans ce sens, ce camp arrive donc à point nommé.

Rominique Nerplat Makaya

FOOTBALL

La FIFA lève sa sanction contre la Fédération Nigériane

Ayant pris bonne note du retrait des procédures et de décisions juridiques qui empêchaient le président, les membres du comité exécutif et le congrès de la Fédération nigériane de football (NFF) de gérer les affaires de la discipline, la Fifa a levé la suspension qu'elle avait imposée à la NFF, il y a près

d'une semaine. L'ordre statutaire a donc été rétabli au sein de la NFF. Les organes légitimes ont été réinstallés.

En rappel, la Fifa avait sanctionné la NFF pour ingérence du gouvernement nigérian dans les affaires de la structure nationale en charge du football. Aujourd'hui les choses

sont rentrées dans l'ordre, la sanction étant levée le 18 juillet. Une décision qui restitue à la NFF l'ensemble de ses droits de membre conformément à l'article 12 des Statuts de la Fifa, tel que le souligne un communiqué de celle-ci.

R.N.M.

RÉFLEXION

Patrimoine et mécénat

Revenons un instant sur l'initiative que vient de prendre le ministère de la Culture et des arts, par le canal de la Direction générale du patrimoine et en liaison étroite avec notre quotidien, dans le but de focaliser l'attention du grand public sur l'incroyable richesse des monuments que le passé nous a légués. Non pour commenter les propos tenus récemment dans nos colonnes par Samuel Kidiba, principal acteur de cette grande et belle opération (1), mais pour aller un cran plus loin en tentant d'imaginer ce qu'une ville comme Brazzaville pourrait tirer du vaste programme qui se dessine.

Dans le moment présent la plupart des lieux où se sont écrites les pages les plus marquantes de l'Histoire du Congo sont, en effet, à l'abandon ou presque. Pour ne citer que Brazzaville, mise à part la Basilique Sainte Anne dont il a fallu tout de même attendre quelque soixante ans pour voir s'élever le

clocher dessiné par Roger Errel et hormis le Mémorial Pierre Savorgnan de Brazza qui abrite depuis peu les restes mortels de l'illustre explorateur, il n'est guère de lieux qui relient le présent au passé.

Le mausolée Marien Nguabi se trouve toujours dans un état lamentable, les magnifiques bâtiments qui abritaient jadis les services administratifs du port autonome se dégradent lentement mais sûrement dans l'indifférence générale, l'immeuble rouge élevé par Air France pour loger ses équipages est en pleine décrépitude, le légendaire stade Félix Eboué a perdu de sa superbe au point que les ronces et les mauvaises herbes l'envahissent. Bref l'ancienne capitale de l'Afrique centrale n'offre plus à ses visiteurs que de rares endroits où se reposer et laisser leur esprit vagabonder à la recherche de ce qui fut jadis l'une des perles de l'Afrique.

Le désamour que manifeste cet

abandon est d'autant plus grave que, dans le même temps, tout est mis en œuvre par les plus hautes autorités congolaises afin que Brazzaville redevienne un lieu privilégié de rencontres sur le continent. Il est particulièrement choquant lorsque l'on considère les moyens considérables qui sont consacrés – à juste titre précisons-le afin d'éviter toute équivoque – à l'élévation de bâtiments tels que l'aéroport Maya-Maya, le stade omnisports qui accueillera les Jeux africains en 2015, ou le futur siège de la chaîne de télévision Africanews.

Si la campagne d'information que lance aujourd'hui la Direction générale du patrimoine et des archives peut, d'une manière ou d'une autre, inverser le courant en redonnant leur lustre perdu aux lieux qui virent se tourner une à une les grandes pages de l'Histoire du Congo tout le monde y gagnera. Et c'est pourquoi il convient de soutenir fermement cette initiative.

En rappelant au passage mais fermement que cette affaire ne concerne pas seulement les pouvoirs publics, mais devrait figurer en bonne place dans les préoccupations des entreprises comme des particuliers. Partout dans le monde, en effet, le mécénat joue un rôle déterminant dans la conservation du patrimoine national et partout il apporte sa pierre à un édifice dont dépend la mémoire des peuples. Pratiquement inexistant dans le moment présent le mécénat privé devrait saisir l'occasion que lui offre le lancement de cette grande et noble opération pour s'affirmer enfin comme l'un des moteurs de la conservation du patrimoine congolais.

Il y gagnerait les lettres de noblesse qui lui font aujourd'hui cruellement défaut.

Jean-Paul Pigasse

(1) Voir l'interview de Samuel Kidiba publiée dans notre édition du 15 juillet.